

Rapport d'orientations budgétaires 2026

Version détaillée



Sommaire

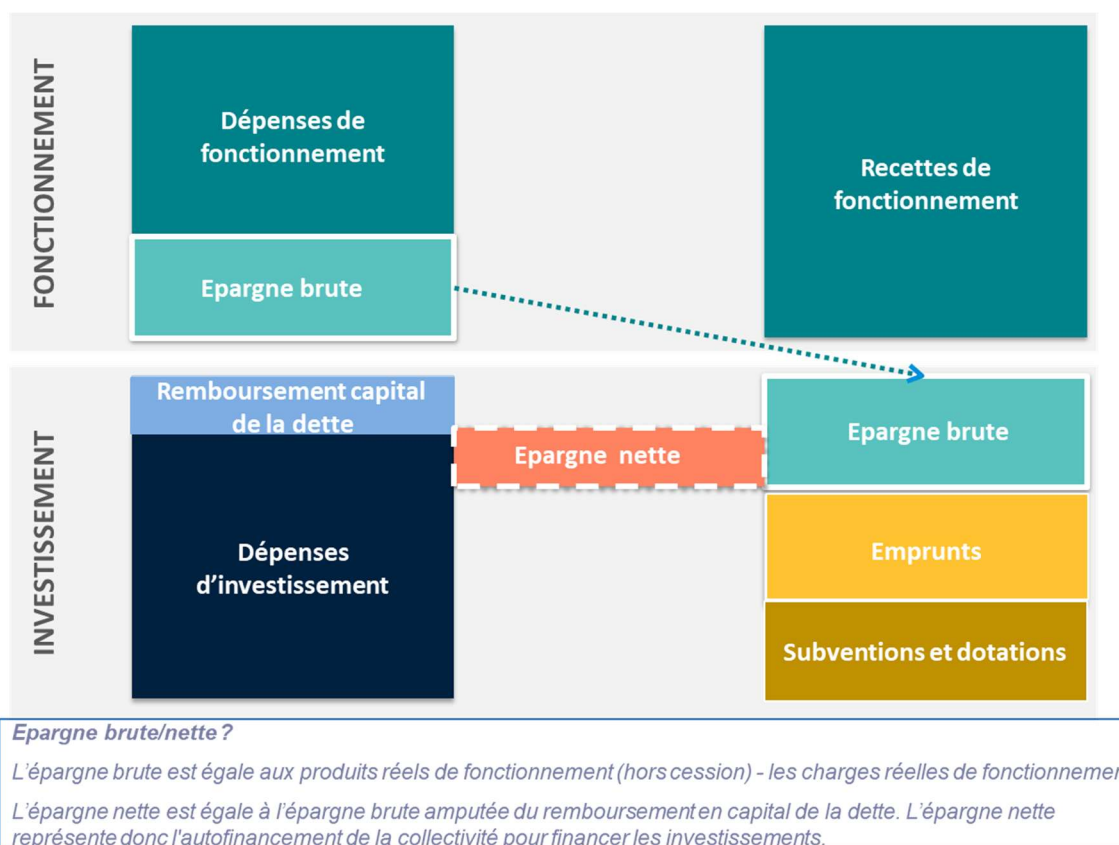
- 1. Le contexte national**
- 2. La situation financière de Montfort
Communauté en 2025**
- 3. Orientations et projets 2026**
- 4. Trajectoire financière 2026**
- 5. Prospective financière**



Le débat d'orientations budgétaires est une première étape dans le cycle budgétaire de la collectivité. C'est l'occasion pour elle de définir, à court terme, sa politique d'investissement et ses conséquences en matière de fonctionnement, de déterminer les orientations économiques, sociales et culturelles qu'elle souhaite mettre en œuvre, et afficher ses priorités qui seront traduites dans le budget primitif.

Le deuxième élément du débat d'orientations budgétaires est la prospective financière, c'est-à-dire l'évolution à moyen terme des ressources de la collectivité et de sa capacité à financer le programme pluriannuel d'investissement. L'évolution des recettes fiscales, des dotations de l'Etat, la rationalisation des charges de fonctionnement, la progression de la dette, sont autant de leviers ou de freins à la réalisation de la politique d'investissement qui aura été définie.

La grille de lecture d'une analyse financière ci-dessous facilitera la lecture du présent rapport :



Le contexte national



Le contexte économique national

Une croissance ralentie

La Banque de France estime la croissance économique à +0,7% en 2025. Elle augmenterait ensuite modérément pour atteindre 0,9 % en 2026 et 1,1 % en 2027, tirée par un raffermissement de la consommation des ménages et une reprise de l'investissement privé. Néanmoins, les incertitudes entourant la politique budgétaire de 2026 pourraient accroître les attitudes attentistes des entreprises comme des ménages.

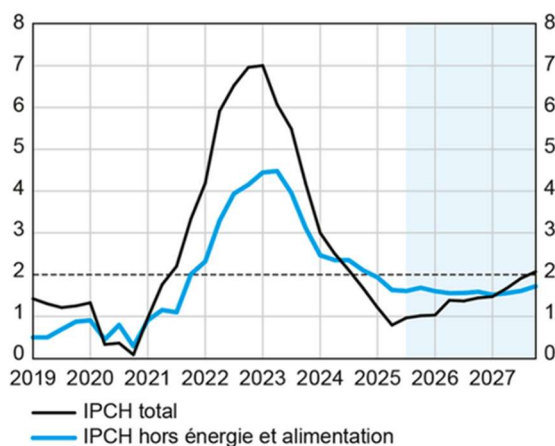
Un ralentissement de l'inflation

L'inflation totale a reculé sensiblement en 2025, passant de +2,3 % en moyenne annuelle en 2024 à 1% en 2025. D'après la Banque de France, l'inflation poursuivrait une remontée modérée pour atteindre 1,3 % en 2026 et 1.8% en 2027, portée par la hausse de la contribution de l'alimentation et une contribution de l'énergie moins négative.

A date, l'IPCH qui sert de base à la revalorisation des bases d'imposition est de 1.07% en prévision de septembre 2024 à septembre 2025.

Graphique 3 : IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Note : IPCH, indice des prix à la consommation harmonisé.

Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2025, projections Banque de France sur fond bleuté.

Un taux de chômage qui se dégrade légèrement

Selon les derniers indicateurs conjoncturels, le marché du travail montre des signes de fléchissement, après avoir été étonnamment dynamique depuis la pandémie (1,1 million de créations nettes d'emplois depuis fin 2019). D'après l'INSSE, le taux de chômage progresserait de façon temporaire en 2025 et 2026 pour atteindre un niveau de 7.6%.



Graphique 6 : Taux de chômage

(au sens du BIT, en % de la population active, France entière)

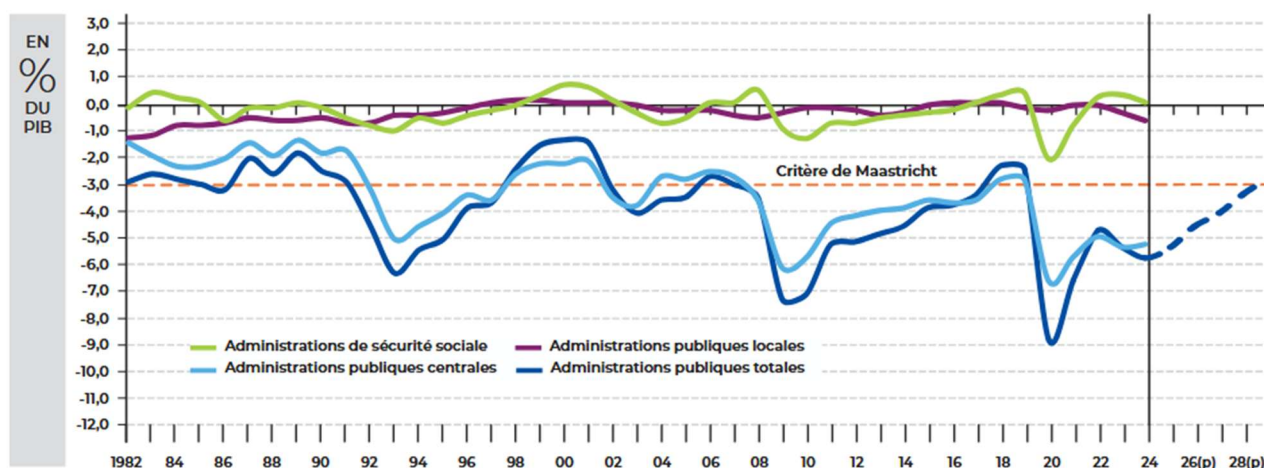


Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2025, projections Banque de France sur fond bleuté.

Un dérapage du déficit public

Le déficit public est estimé à -5,4% du PIB en 2025 après un déficit de -5,8% du PIB en 2024. Le PLF pour 2026 a pour ambition de poursuivre l'effort de consolidation des comptes publics, conformément aux engagements européens de la France. En 2026, le solde public s'établirait ainsi à -4,7 % du PIB avec un objectif de retour au critère de Maastricht de 3% du PIB à horizon 2029.

Déficit des administrations publiques



Source : Insee (Comptes nationaux Base 2020) jusqu'en 2024 puis prévisions du Gouvernement (avril 2025).

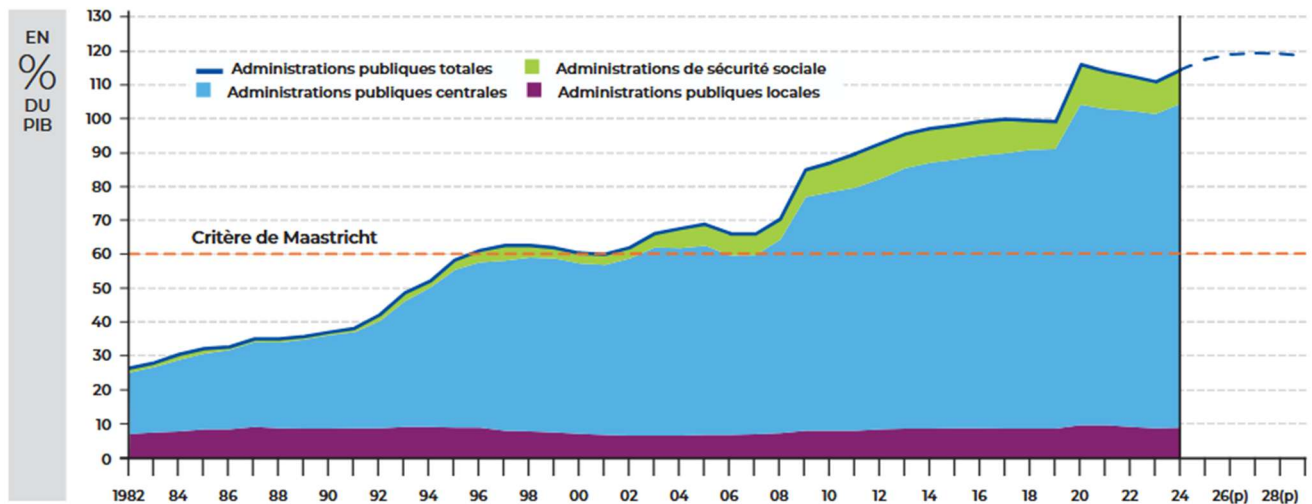


Une dette publique non maîtrisée, à un niveau historique

La dette publique française est estimée à 115,9% du PIB en 2025 contre 113,2% du PIB en 2024. Elle atteignait 3 416,3 milliards d'euros à la fin du deuxième trimestre 2025, un niveau historique. La mauvaise santé des finances publiques françaises est devenue une préoccupation majeure.

La dette des administrations publiques locales demeure marginale.

Dette des administrations publiques



Source : Insee (Comptes nationaux Base 2020) jusqu'en 2024 puis prévisions du Gouvernement (avril 2025).

Les collectivités de nouveau appelées à contribuer au redressement des comptes publics

En 2026, l'effort attendu de la part des collectivités territoriales est fixé à 5,3 milliards d'euros, soit 13 % de l'effort global, mais hors hausse du taux de cotisation de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) de 3 points pendant quatre ans, décidée en 2025.

Les mesures du projet de Loi de finances 2026

Reconduction de la dotation globale de fonctionnement

L'enveloppe globale de DGF serait reconduite à son niveau 2025 à périmètre constant avec :

- +140M€ de la dotation de solidarité urbaine
- +150M€ de la dotation de solidarité rurale dont 60% sur la DSR Péréquation
- +10M€ sur la dotation de péréquation des Départements par redéploiement depuis la dotation forfaitaire
- Et une baisse des variables d'ajustement (la dotation compensation pour Montfort Cté et la dotation forfaitaire pour les communes)



Concernant la dotation d'intercommunalité, la prise en compte de la redevance assainissement dans le CIF serait reportée d'un an.

Le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales

Un dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales, appelé « dilico » a été mis en place en 2025. Il s'agit d'une sorte d'épargne forcée des collectivités territoriales. Ce dispositif serait maintenu en 2026 et abondé de 2 milliards d'euros. Le champ des collectivités éligibles serait étendu en intégrant les communes ayant un indice de richesse supérieur à 100% contre 110% avant et les EPCI ayant un indice de richesse supérieur à 80% contre 110% avant.

Le reversement du nouveau DILICO 2026 serait étalé sur 5 ans au lieu de 3 ans (le DILICO reste reversé sur 3 ans). Le reversement serait désormais conditionné à l'évolution des dépenses de fonctionnement et d'investissement des différentes strates.

Le gel des fractions de taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Les collectivités locales ont perçu une fraction de la TVA nationale en lieu et place de la perception d'impôts locaux (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, taxe d'habitation sur les résidences principales). Le PLF 2026 prévoit un encadrement de la dynamique de la fraction TVA, par une sous-indexation, de la dynamique de cette fiscalité.

Baisse de la DCRTP, du FDPTP, du FCTVA et des compensations au titre de la réforme des valeurs locatives des locaux industriels de 25%

En 2021, un abattement de 50% des bases de CFE (cotisation foncière des entreprises) et de TFB (taxe sur le foncier bâti) des établissements industriels avait été instauré et l'Etat compensait la perte de recettes fiscales aux collectivités territoriales. Le PLF 2026 prévoit une baisse de 25% de ces allocations compensatrices afin de les ramener à leur « niveau de 2021 ».

S'agissant du versement du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) aux EPCI, son calendrier serait rétabli à « l'année suivant la dépense d'investissement » dans « une logique d'harmonisation et de simplification ». Le PLF 2026 prévoit aussi de limiter l'assiette des dépenses éligibles sur « les seules dépenses d'investissement ».

En 2026, seraient réduites les parts communale, intercommunale, régionale et départementale de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), ainsi que le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP). Montfort Communauté n'est pas concerné par la DCRTP mais connaîtrait une nouvelle baisse du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP).

Mesures de soutien à l'investissement local

Le PLF 2026 prévoit la création d'un « Fonds d'investissement pour les territoires » (FIT) regroupant la DETR (Dotation d'équipement aux Territoires Ruraux, la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) et la DPV (Dotation politique de la ville) dont l'attribution serait confiée au Préfet.

Seraient éligibles à partir de 2026 les communes rurales et les EPCI à fiscalité propre ruraux au sens de l'INSEE ainsi que les communes et EPCI qui étaient éligibles en 2025 à la DETR ou à la DPV.

La mise en place de ce nouveau fonds d'investissement conduirait à une diminution des dotations d'investissement.

Le fonds vert serait quant à lui de nouveau amputé de 500 millions d'euros pour s'élever à 650 millions d'euros.



Hausse du taux de CNRACL

Les collectivités connaîtront une nouvelle hausse des taux de cotisations vieillesse des employeurs des agents affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales. Ces nouveaux taux pour les rémunérations versées aux fonctionnaires territoriaux et hospitaliers sont fixés à :

- 34,65 % en 2025,
- 37,65 % en 2026,
- 40,65 % en 2027,
- 43,65 % en 2028.

Impacts financiers pour Montfort Communauté

Les mesures du PLF 2026 et la hausse du taux de CNRACL pénalisent l'épargne brute de Montfort Communauté à hauteur de 170K€.

Mesures PLF 2026	IMPACT MONTFORT COMMUNAUTE
Reconduction de la DGF au niveau de 2025 : stabilisation dotation d'intercommunalité mais baisse dotation de compensation -6%	-15K€
Baisse de -25% des compensations de la réduction des bases des établissements industriels (TFB et CFE)	-105K€
Fin du FCTVA en fonctionnement	-5K€
Limitation de la progression des fractions de TVA reversées à MC qui remplacent la taxe d'habitation et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises (CVAE)	Hyp : Stabilisation en 2026 par rapport à 2025
Baisse du fonds de compensation de la taxe professionnelle de -23%	-10K€
FCTVA des EPCI calculé sur les dépenses N-1 en non plus les dépenses N.	Pas de FCTVA en 2026
Hausse du taux de CNRACL	-35 K€

Les conséquences sur les orientations budgétaires de Montfort Communauté

Ces nouvelles contraintes interviennent alors même que les projets et les investissements du mandat sont largement engagés et que la dynamique des recettes fiscales est de plus en plus limitée. La suppression de la taxe d'habitation et de la CVAE et la mise en place de compensations réduisent fortement l'autonomie fiscale des collectivités et contribuent à l'érosion du lien entre les entreprises et leur territoire.

Le contexte économique est d'autant plus contraint que la situation financière de Montfort Communauté est en tension. L'épargne brute s'élève en moyenne à 45€ par habitant depuis 2020 soit un niveau très faible par rapport aux autres EPCI du Département.

Ce contexte budgétaire impose à Montfort Communauté des restrictions strictes afin d'éviter une nouvelle dégradation financière susceptible de fragiliser la capacité à répondre aux besoins du territoire.

Pour cela, Montfort Communauté travaille depuis 2023 sur un plan d'économies important qui concerne à la fois le fonctionnement et l'investissement tout en limitant au maximum les impacts sur le fonctionnement des services publics. Montfort Communauté souhaite en parallèle conserver le Pacte financier avec un niveau important de reversement auprès de ses communes pour leur permettre de faire face à ce contexte de contribution au redressement des finances publiques.



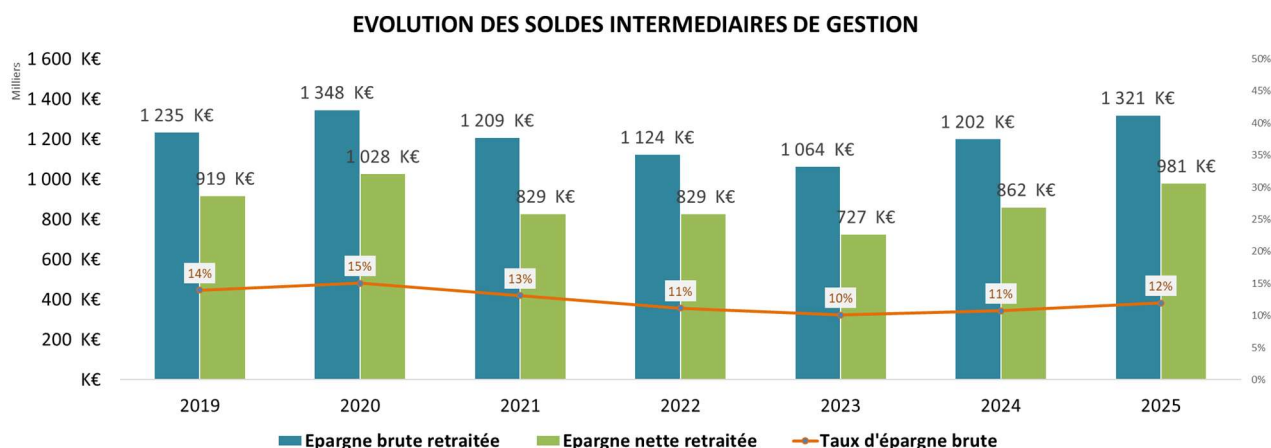
La situation financière de Montfort Communauté en 2025

Evolution de la section de fonctionnement



Le fonctionnement

Au vu des premiers résultats de l'année 2025 du budget principal, le niveau d'épargne nette de Montfort Communauté serait d'environ 981 K€ euros :



**Epargne retraitée : décalage des recettes entre 2023 et 2024 (+410K€ en 2023 et -410K€ en 2024) + retraitement d'une recette exceptionnelle en 2025 (200K€)*

L'épargne estimée pour 2025 augmenterait de +119K€ par rapport à 2024.

Les recettes de fonctionnement progresseraient entre 2024 et 2025 du fait notamment :

- Des recettes fiscales (+201K€)
- De la hausse de la DGF (+23K€)
- Des remboursements de charges de personnel des budgets annexes (+100K€)

La fiscalité représente la majeure partie des produits de fonctionnement (73%), et les dotations et subventions représentent 20%.

Concernant les charges de fonctionnement, leur montant entre 2024 et 2025 augmente très légèrement (+31K€) :

- Les charges à caractère général augmentent de +25K€
- Les charges de personnel augmentent de +29K€
- Les autres charges de gestion courante diminuent de -28K€ (baisse des subventions d'équilibre au budget annexe Piscine et au budget annexe Tourisme).

Les dépenses de personnel ont donc été maîtrisées malgré la hausse du taux de CNRACL et le Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

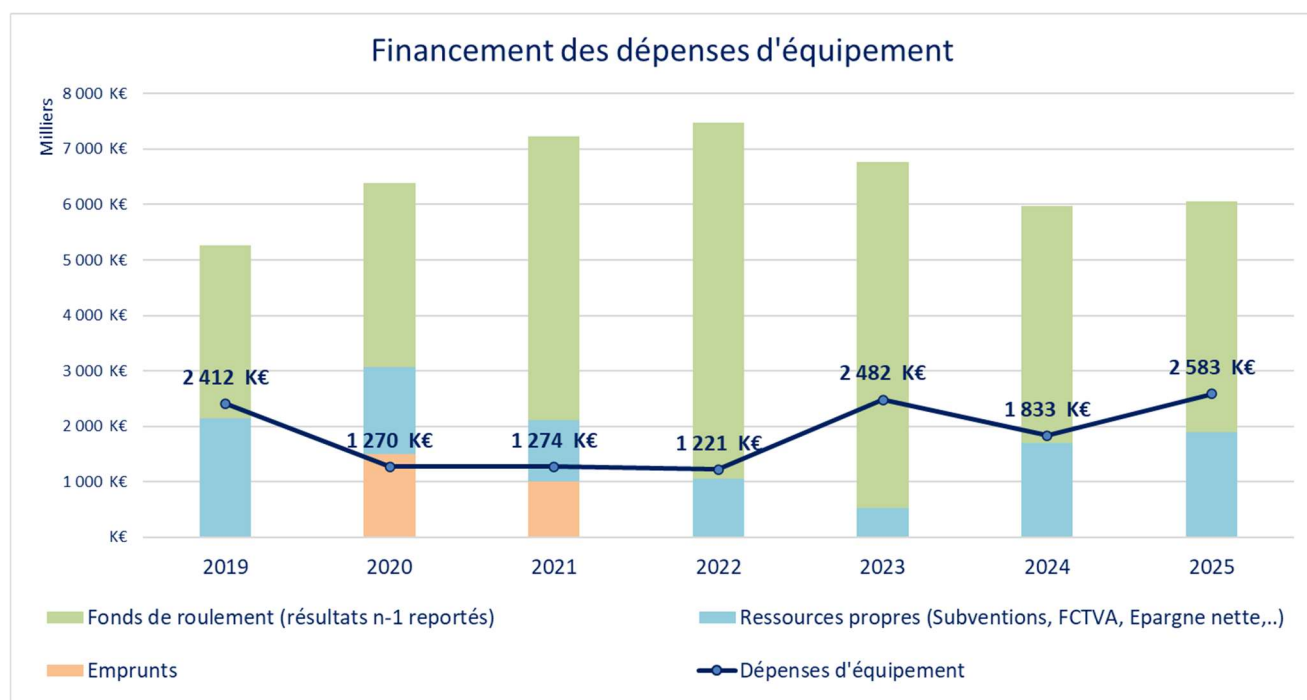
Au compte administratif prévisionnel 2025, le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) se situerait à 12% des recettes réelles de fonctionnement. Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette. Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant.

Le remboursement en capital de la dette s'élevant à 340K€, l'épargne nette du compte administratif prévisionnel 2025 se situerait aux alentours de 981 K€.

L'investissement :



En 2025, les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 583 K€.



Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2025 sont :

- la construction de la crèche d'Iffendic (1 015 K€)
- l'opération Bretagne Très Haut Débit (466K€),
- les études d'aménagement du bâtiment rue des arcades à Montfort-sur-Meu (212 K€)
- la rénovation de l'espace Châteaubriand (32K€)
- l'entretien et les réparations de l'hôtel Montfort Communauté (34K€)
- l'achat d'un véhicule électrique (14K€)
- les travaux de l'Aparté (25K€)
- l'entretien du site de Boutavent (17K€)
- l'étude de faisabilité du cinéma (32K€)
- le déploiement de lignes d'autostop organisé (35K€)
- l'élaboration du schéma directeur cyclable (24K€)
- la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH) (13 K€)

S'y ajoutent les aides accordées :

- aux entreprises via le Pass commerce (50 K€),
- à l'amélioration de l'habitat (92K€)
- aux habitants pour l'achat de vélos (1.4 K€)

Enfin, dans le cadre de son dispositif de fonds de concours aux communes, Montfort Communauté a versé en 2025 :

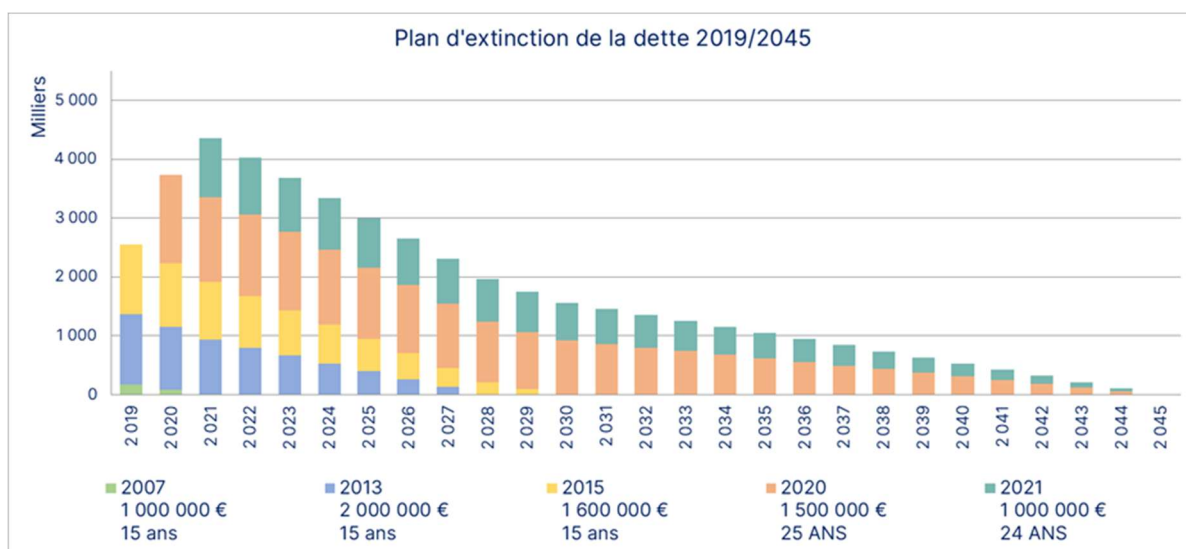
- 16 K€ au titre des fonds de concours attribués à la commune de Saint Gonlay pour la réalisation d'un chemin de la biodiversité, d'un chemin de randonnée à La Vallée et d'une piste cyclable
- 180K€ au titre des fonds de concours attribués à la commune de Breteil pour la réalisation d'une salle de sports de précision

L'endettement :



Les emprunts de Montfort Communauté du budget principal sont les suivants :

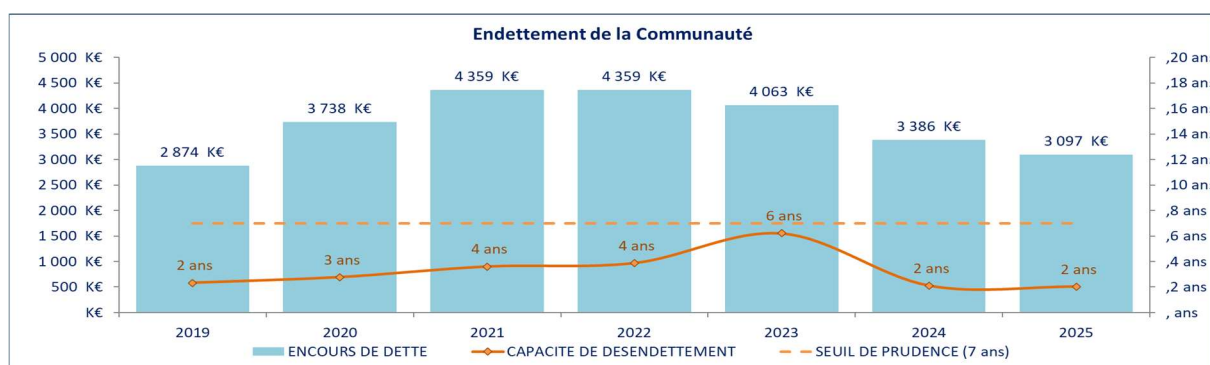
Année	Montant	Durée	prêteur	Type de taux	taux	Annuité 2025	Capital restant dû au 31/12/2025
2013	2 000 000 €	15 ans	LA BANQUE POSTALE (SFIL)	variable	EURIBOR 3 mois Jour + marge 1,74%	154 073 €	400 000,08 €
2015	1 600 000 €	15 ans	LA BANQUE POSTALE	fixe	1,70%	121 069 €	551 348,93 €
2020	1 500 000 €	25 ans	ARKEA	fixe	0,40%	63 080 €	1 211 872,40 €
2021	1 000 000 €	25 ans	ARKEA	fixe	0,46%	44 399 €	840 900,54 €



La hausse des taux d'intérêt a un effet sur l'emprunt de 2013 dont le taux est variable (index Euribor 3 mois assorti d'une marge de +1,74%) et dont le terme est fixé au 01/11/2028. Ce prêt a été souscrit à mode d'amortissement constant, c'est-à-dire que l'échéance mensuelle (capital + intérêts) est dégressive sur la durée du prêt. Le taux de ce prêt à l'échéance de novembre 2025 est de 3,757% (montant des intérêts de 4 160 €) alors qu'il était de 1,183% à l'échéance de février 2022 (montant des intérêts de 2 822 €).

L'encours de dette s'élève au 31 décembre 2025 à 3 004 122 €. La capacité de désendettement est de 2,2 ans et reste inférieure au seuil de prudence qui s'établit entre 7 et 10 ans.

La capacité de désendettement exprime la durée nécessaire (en années) pour rembourser la dette, si la totalité de l'épargne brute dégagée sur la section de fonctionnement y est consacré.



Orientations et projets 2026



Objectif : Préserver les équilibres financiers de la Communauté de communes pour répondre aux besoins du territoire

Les nouvelles contraintes budgétaires nationales pèseront sur les équilibres budgétaires de Montfort Communauté en dégradant les niveaux d'épargne. L'objectif de Montfort Communauté est d'atteindre une épargne brute de 1,2 millions d'euros en 2026 afin de préserver les équilibres financiers :

Atteindre une épargne brute cible de 1,2M€ pour préserver les équilibres financiers



A large, abstract teal graphic element on the left side of the page, consisting of several overlapping, curved shapes that resemble a stylized arrow or a leaf pointing towards the right.

Orientations budgétaires par politique publique



1. Le bilan 2025

Politique culturelle

Le travail sur la rédaction d'un schéma culturel de territoire (SCT) a été réengagé en 2025. Il s'agit d'un outil stratégique adapté d'aide à la décision en matière de politiques culturelles.

La phase de diagnostic a été réalisée. La formalisation de ce diagnostic ainsi qu'un travail sur les perspectives sera finalisé au début de l'année 2026 pour permettre d'affiner les ambitions du prochain mandat.

Égalité femmes – hommes

À la suite d'un diagnostic précédemment mené par le cabinet « Perfegal » sur l'égalité femmes-hommes pour lequel la Communauté de communes avait remporté un appel à projet de la Région Bretagne en 2021, Montfort Communauté a signé la charte européenne sur égalité entre les hommes et les femmes dans la vie locale en 2023. Celle-ci pose comme principe fondateur de traduire cette implication par un plan d'actions. En 2025, le plan d'action pluriannuel a été validé par les instances. Il est constitué d'une quarantaine d'actions, déployées sur l'ensemble des Pôles de Montfort Communauté. Le bilan du plan égalité femmes-hommes 2024-2026 a été enclenché faisant d'ores et déjà apparaître un taux de réalisation des actions atteignant près de 70 %.

Les actions du groupe égalité citoyens ont été programmées et se sont déroulées tout au long de l'année sur le territoire (parcours d'ateliers et concerts).

Un soutien financier autour de l'édition de deux ouvrages portant sur les violences sexuelles a été réalisé.

Un dossier LEADER 2023-2029 a été constitué en fin d'année autour d'un parcours d'actions culturelles portant sur la thématique de l'égalité femmes-hommes.

Cinéma

La poursuite de l'étude sur le projet de création d'un cinéma communautaire a été engagée avec :

- La finalisation du pré-programme et la réalisation du programme détaillé en lien avec les cabinets Egis et Hexacom ;
- L'intégration de la compétence "cinéma" dans les statuts communautaires (en cours de validation dans les communes).



Enseignement musical

Le financement du syndicat mixte intercommunal de l'école de musique du Pays de Brocéliande s'est déroulé conformément aux termes de la convention. Le dernier versement pour l'école La Flume a été effectué sur 2025.

Spectacle vivant

Programmation et tenue des Mercredis du Lac

La programmation culturelle des Mercredis du Lac, à destination du tout public/public famille, s'est structurée autour de 4 dates.

Résidence mission avec la Compagnie Le Commun des mortels

La résidence mission engagée en 2024 par la compagnie locale Le Commun des mortels s'est déroulée sur l'année 2025. Le dispositif de Résidence mission, impulsé et cofinancé par le Département d'Ille-et-Vilaine, vise à favoriser la création artistique et sa diffusion, en y associant les acteurs et habitants du territoire sur un temps long. De nombreuses lectures ont été diffusées dans le cadre du réseau AVELIA en 2024. En 2025, des ateliers de lecture à voix haute se sont tenus en lien avec le PAE, AVELIA et le service Seniors à destination d'un groupe de femmes composé de demandeuses d'emploi, cheffes d'entreprises, bibliothécaires professionnelles et bénévoles. La nouvelle création de la compagnie, *La demande en mariage* de Tchekhov a été diffusée à l'ouverture de saison du centre culturel d'Iffendic en partenariat avec l'association Arts Culture et Loisirs. Enfin, une veillée participative construite avec les habitants s'est tenue au sein des locaux de l'entreprise Boisdellys.

L'Aparté

« La vocation de l'Aparté a été réexaminée en 2025. Elle a été confirmée et renforcée, notamment grâce à la création d'un poste de médiateur culturel, permettant de poursuivre pleinement ses objectifs:

- Renforcer la médiation en éducation artistique et culturelle, en particulier auprès des scolaires et des centres de loisirs ;
- Favoriser l'acculturation des habitants à l'art contemporain ;
- Soutenir la création et la diffusion artistiques grâce à trois résidences-expositions.

L'année a également marqué le lancement d'une thématique pluriannuelle autour des transitions écologiques, menée en partenariat avec plusieurs pôles et services de Montfort Communauté (AVELIA, petite enfance, environnement...). Cette démarche s'adresse à un large public et affirme la dynamique collaborative engagée.

Réseau de lecture publique AVELIA

Schéma de lecture publique et convention avec le Département

2025 est une année de structuration importante du réseau de lecture publique, avec les signatures du schéma de lecture publique 2024 –2027 et de la convention pluriannuelle avec le département.

Programme d'actions culturelles

A la suite à la refonte des parcours d'actions culturelles, le programme sur cette année 2025 a consisté à dérouler la programmation dense de la résidence "Mission special 8" avec l'artiste Elly Oldman et Electroni{k] sur l'ensemble des médiathèques mais également à mettre en place les



Blablabook et Partir en livre avec le temps fort estival Festi'livres. Un bilan de l'ensemble de ces programmes a été réalisé.

Refonte du guide lecteur

Afin d'actualiser le guide lecteur et d'adapter son accessibilité, celui-ci a fait l'objet d'une refonte complète dans ses contenus, approches et graphisme. Une campagne de diffusion est prévue avant la fin de l'année.

Avancement du projet DYS

A la suite d'un appel à projet remporté auprès du Département, du matériel pour les personnes DYS a été acquis. Un plan de diffusion auprès notamment des professionnels relais a été monté.

Patrimoine

En plus des actions habituelles de médiation culturelle menées auprès des publics scolaires et du grand public sur les sites de Boutavent et de Saint-Gonlay, l'année 2025 a été marquée par l'achèvement et l'installation du nouveau sentier d'interprétation du site archéologique.

Les vestiges mis au jour l'année précédente ont par ailleurs été recouverts afin d'assurer leur préservation.

S'agissant du patrimoine immatériel, des supports de communication ont été diffusés à la suite de la signature du *galo*.

L'année 2025 a également été celle de la commémoration des camps de concentration : une exposition consacrée au camp de Dora, proposée par une habitante du territoire, a fait l'objet d'un important travail graphique et d'une démarche culturelle visant à en permettre une large diffusion. Enfin, une réflexion a été engagée autour d'un projet pluriannuel dédié aux femmes remarquables

Soutien à la vie associative et aux projets culturels portés par les collèges

En 2025, plus d'une vingtaine de projets culturels portés par des associations du territoire ont été soutenus via l'attribution de subventions.

Les deux collèges du territoire ont également reçu une subvention pour développer leurs programmes d'actions culturelles.

Coopération internationale

Des subventions ont été attribuées à l'association Agriculteurs français et développement international (AFDI) et aux comités de jumelage ayant prévu des actions en 2025.

Dans le cadre de la convention avec la Maison de l'Europe, les contours des actions visant l'année 2026 ont été dessinés, avec des actions orientées vers les publics scolaires, collèges et lycée notamment.

2. Les orientations budgétaires pour 2026

Pour l'année 2026, les actions récurrentes qui seront menées sont les suivantes :

- **Accompagnement de l'enseignement musical**
 - Poursuite de l'apport pour l'école de musique l'EMPB et sortie définitive de la Flume
- **L'Aparté**
 - Poursuite des visites guidées pour les publics scolaires, spécifiques et tout public



- Poursuite de la circulation des outils de médiation
- Poursuite de la circulation du fond d'art contemporain
- **AVELIA, réseau de lecture publique**
 - Poursuite des services rendus aux bibliothèques : coordination de la navette et poursuite du chantier de réflexion, actualisation du portail, calendrier mutualisé, projet DYS etc.
 - Poursuite de l'étude sur les mobilités avec l'université de Rennes 2 et le département
 - Poursuite de la circulation des outils d'animations
- **Patrimoine**
 - Poursuite des visites guidées sur les deux sites de Boutavent et St Gonlay à destination des publics scolaires, mais également tout public
 - Organisation et animation des journées du patrimoine et des visites en canoé
 - Poursuite des actions engagées dans le cadre de la charte du Galo.
 - Diffusion de l'exposition sur le camp de DORA
- **Spectacle vivant**
 - Programmation et l'organisation des Mercredis du Lac
- **Soutien à la vie associative / coopération internationale**
 - Poursuite du soutien aux associations via l'attribution de subventions

De plus, les **principaux projets** menés par le Pôle Culture en 2026 sont les suivants :

Projet n°1 : Finalisation de l'écriture du Schéma Culturel de Territoire (SCT) et la préparation du dispositif d'accueil des nouveaux élus

Contexte et objectifs	-Compte tenu de la nécessité de structurer davantage la politique culturelle à moyen et long terme. -Tenue des élections municipales en 2026
Descriptif du projet	-Pour répondre aux objectifs ci-dessus, la rédaction d'un schéma culturel de territoire est l'outil stratégique adapté d'aide à la décision en matière de politiques culturelles. -Dispositif d'accueil des nouveaux élus
Calendrier	- SCT : diagnostic et premières pistes de réflexions en 2025, finalisation début d'année 2026 -Elaboration d'un dispositif d'accueil : début d'année 2026
Coût	Temps agents

Projet n°2 : Coordonner le suivi du projet de création d'un nouveau cinéma

Contexte et objectifs	Assurer le maintien d'une offre cinématographique sur le territoire adaptée et s'inscrire dans une dynamique d'éducation artistique et culturelle.
Descriptif du projet	Sur l'année 2026, piloter la phase programme et consultation de la maîtrise d'œuvre
Calendrier	2026- 2028
Coût	2026 -Etude et ADRC : 22 600 €



	-100 000€ MOE, 25 000€ SPS contrôleur technique, 20 000€ études géotech, bornage Travaux estimés à 4 M d'€
--	---

Projet n°3 : Egalité femmes hommes - finalisation du bilan intermédiaire du plan d'actions, accompagnement autour des éditions sur les violences sexistes et sexuelles

Contexte et objectifs	-Signature de la charte européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale -Plan d'actions pluriannuel sur l'égalité femmes-hommes validé en 2025
Descriptif du projet	- Finalisation du bilan intermédiaire du plan d'actions - Organisation d'un évènement sur les violences sexistes et sexuelles
Calendrier	2026 - 2029
Coût	2026 : Temps agents Recettes (2027/28) : env. 40 000€

Projet n°4 : Aparté - une programmation et des actions culturelles autour de la thématique des transitions écologiques

Contexte et objectifs	Vocation de l'Aparté : travail de médiation dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, soutien à la création artistique et sa diffusion, consolider l'acculturation des habitants du territoire à l'art contemporain. Ceci autour d'une thématique structurante "Les transitions écologiques".
Descriptif du projet	3 résidences d'artistes et expositions Réflexion sur une restructuration de l'offre proposée aux établissements scolaires et sur une offre destinée au tout public (entreprises...)
Calendrier	2026 et 2027
Coût	2026 : 28 400€ (résidences, expositions, transports scolaires, fournitures scolaires)

Projet n°5 : Avélia – Déploiement du programme d'actions culturelles et dessin de la prochaine programmation pluriannuelle

Contexte et objectifs	-Refonte du parcours autour de résidences depuis 2025 --Résidence Elly Oldman se déploie en 2026 également à l'échelle du Pôle
-----------------------	---



	-Evènement hors les murs des médiathèques pour favoriser l'accès à la lecture publique -Actions spécifiques à destination des publics adolescents
Descriptif du projet	- Construction du programme et réalisation de la dernière année de la résidence mission avec l'artiste Elly Oldman / Electroni[k] en lien avec le Pôle culture- Réalisation de la programmation et tenue Partir en Livres/Festi'livres (très jeune public, public famille) & Blablabook (publics ados)
Calendrier	2026-2028
Coût	2026 Résidence Elly Oldman : 7 500€ Partir en livres/Festilivres & Blablabook : 4 100€

Projet n°5 : Patrimoine - fouilles et projet pluriannuel sur les femmes remarquables du territoire

Contexte et objectifs	- Valorisation et sauvegarde du patrimoine archéologique -Signature de la charte égalité femmes-hommes et valorisation du patrimoine immatériel du territoire et plan d'actions égalité femmes-hommes sur l'ensemble de la collectivité
Descriptif du projet	-Fouilles sur le site archéologique de Boutavent -Projet pluriannuel sur les femmes remarquables du territoire (identification, collectage, appui structure extérieur si LEADER validé)
Calendrier	2026-2027 : fouilles et consolidation/préservation des fouilles 2026 -2028 : projet sur la thématique des femmes remarquables du territoire
Coût	- Fouilles : 500€, subvention à l'association CERAPAR - Projet femmes remarquables : 500€ sur 2026

Projet n°6 : Résidences mission Elly Oldman et Le Commun des Mortels

Contexte et objectifs	En 2026, la résidence mission avec l'artiste Elly Oldman se déploie sur différents services du Pôle culture.
-----------------------	--



	La résidence mission avec la compagnie Le Commun des Mortels se poursuit sur les années 2026 et 2027, en lien plus étroit avec les différents services du Pôle (actions culturelles, patrimoine, Avelia)
Descriptif du projet	Résidence Elly Oldman : actions vers les établissements scolaires (collèges, lycée) Résidence avec Le Commun des Mortels : en 2026, report des spectacles chez l'habitant (2) et veillée participative dans un lien resserré au projet sur les femmes remarquables du territoire (patrimoine)
Calendrier	2026 et 2027
Coût	-Résidence Elly Oldman : 2 000€ sur 2026 sur le budget actions culturelles en sus des montants visés plus haut sur les services Avelia et l'Aparté) -Résidence Le Commun des Mortels : 2 000€ sur 2026 (retour à 4 000€ sur 2027)



	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
CULTURE	745 952 €	733 039 €	-12 913 €	CULTURE	27 590 €	25 220 €	-2 370 €
Charges de personnel (y c S. Hauguel retraite au 01/10/25)	78 896 €	55 841 €	-23 055 €				0 €
FRAIS COURANTS (Charges de personnel encadrement)	78 896 €	55 841 €	-23 055 €				0 €
CULTURE hors frais courants	667 056 €	677 198 €	10 142 €	CULTURE	27 590 €	25 220 €	-2 370 €
Mercredis du Lac	9 200 €	9 200 €	0 €	Mercredis du Lac Subvention Département	4 350 €	0 €	-4 350 €
Autres actions culturelles (dont résidence)	6 600 €	12 200 €	5 600 €	Actions culturelles	0 €	5 000 €	5 000 €
Cinéma (transport, subvention)	6 450 €	7 756 €	1 306 €	cinéma	0 €	0 €	0 €
Subventions associations culturelles (hors Cinéma, hors CERAPAR fouilles Boutavent, hors Comités de jumelage & Petites graines)	42 000 €	38 000 €	-4 000 €				0 €
Enseignement musical	255 510 €	243 510 €	-12 000 €	Autres actions culturelles (ventes livres)	50 €	0 €	-50 €
Egalité	3 000 €	0 €	-3 000 €		0 €	0 €	0 €
Aparté Fonctionnement	41 810 €	45 067 €	3 257 €	Aparté produits des services et remboursement charges de personnel	500 €	500 €	0 €
Aparté Charges de personnel	66 031 €	76 998 €	10 967 €	Aparté Subventions (DRAC, Département, Région)	15 840 €	15 020 €	-820 €
APARTE	107 841 €	122 065 €	14 224 €		16 340 €	15 520 €	-820 €
Avelia Fonctionnement	53 500 €	54 516 €	1 016 €				0 €
Avelia Charge de personnel	103 692 €	106 633 €	2 941 €				0 €
Réseau médiathèques AVELIA	157 192 €	161 149 €	3 957 €	Réseau médiathèques Fonctionnement	4 000 €	2 000 €	-2 000 €
Boutavent	10 040 €	7 850 €	-2 190 €	Boutavent	350 €	1 000 €	650 €
Musée Ecole	2 620 €	1 650 €	-970 €	Musée Ecole	2 500 €	1 700 €	-800 €
Patrimoine - Charges de personnel	49 603 €	49 658 €	55 €				0 €
Patrimoine immatériel (Gallo, femmes remarquables, Visite musée de la Résistance)		3 160 €	3 160 €	Patrimoine immatériel (Gallo, femmes remarquables)		0 €	0 €
PATRIMOINE	62 263 €	62 318 €	55 €	PATRIMOINE	2 850 €	2 700 €	-150 €
Relations internationales (maison Europe, asso, comité de jumelage)	17 000 €	21 000 €	4 000 €				0 €



INVESTISSEMENT							
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026/BP2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolu° OB 2026-BP 2025
CULTURE	167 274 €	561 570 €	394 296 €		89 805 €	0 €	0 €
1-Dépenses récurrentes	23 503 €	17 850 €	-5 653 €				
1-1-Equipements	8 003 €	3 850 €	-4 153 €				
1-3-Entretien patrimoine communautaire	15 500 €	14 000 €	-1 500 €				
2-Subventions	10 000 €	10 000 €	0 €				
2-9-Aides diverses (ADMR, EMPB...)	10 000 €	10 000 €	0 €				
3-Dépenses engagées	133 771 €	33 720 €	-100 051 €	3- Recettes engagées	89 805 €	0 €	0 €
3-1-Extension APARTE	32 349 €	2 500 €	-29 849 €	3-1-Extension APARTE	89 805 €		
3-4-Etude de faisabilité et d'opportunité Cinéma	101 422 €	31 220 €	-70 202 €				
4-Nouveaux projets		500 000 €	500 000 €				
4-1-Construction ou réhabilitation du cinéma		500 000 €	500 000 €				



1. Bilan 2025

Le pôle « sport éducation », composé des services « sport » et « centre VENT / éducation », intervient sur différentes thématiques détaillées ci-après.

En 2025, des mouvements de personnel, parmi lesquels l'intégration d'un agent du service éducation au sein du service sport et le départ non remplacé d'un agent du service éducation, ont modifié l'organisation interne du pôle. Ces ajustements ont notamment eu un impact sur la mise en œuvre des programmes « voile et nature » et « sport santé ».

Les équipements sportifs

Montfort Communauté est propriétaire de 6 équipements sportifs communautaires. Ils sont mis à disposition des associations et établissements scolaires du territoire.

En 2025, d'importants travaux d'amélioration ont été réalisés sur deux d'entre eux :

- **Piste d'athlétisme** : réfection de la partie centrale en herbe, fertilisation, déplacement et réparation de la sono.
- **Piscine** : changement de la Centrale de traitement de l'air (CTA), réfection des carrelages et joints des plages et bassins, réparation du toboggan, aménagement d'un nouvel espace bien-être

En lien avec le plan sport communautaire, des fonds de concours ont été versés par Montfort Communauté aux communes pour la réalisation d'équipements sportifs structurants. En 2025, Breteil a bénéficié de ce fonds de concours pour sa salle de précision.

L'animation sportive

Les éducateurs du pôle, et ceux des structures extérieures qui interviennent au nom de Montfort Communauté via des conventions, ont poursuivi en 2025 leurs interventions récurrentes auprès des scolaires, des adhérents d'associations, du public sénior, des communes, des jeunes, etc... Lors des périodes de vacances, plusieurs dispositifs à destination des jeunes du territoire ont été déployés, dans la continuité des années précédentes : stages de perfectionnement, mix tes vacances, mix ton été, bol d'air.

Les cycles piscine sont pérennisés depuis de nombreuses années, avec des cycles de 10 séances pour toutes les classes du territoire de la GS au CM2. Les collégiens bénéficient aussi d'un accès à la piscine.

Tous les élèves du territoire accédaient depuis de nombreuses années au programme voile et nature proposé au centre VENT.

En 2025, ce programme a évolué avec le remplacement de la voile par le kayak, à la suite du départ d'un agent non remplacé. Les séances de kayak sont désormais encadrées par le salarié du CKPB, offrant au club une nouvelle source de recettes, bienvenue dans un contexte financier fragile. Le dispositif a ainsi pu être maintenu, avec un accueil des classes sur 4 jours consacré à la découverte du milieu naturel et des activités nautiques. Toutefois, le programme est devenu plus précaire pour plusieurs raisons : une disponibilité moindre de l'encadrant externe par rapport à un agent en régie, des conditions de pratique plus délicates en hiver, ainsi qu'une organisation globale plus sensible aux aléas.

Les autres faits marquants de l'année 2025 sont:

- L'organisation d'un séminaire réunissant l'équipe encadrante de « Mix ton été » en amont du dispositif, afin d'améliorer la qualité des interventions
- La mise en place d'un séjour montagne, en partenariat avec les communes, permettant à 48 jeunes du territoire de découvrir un nouvel environnement et des nouvelles activités
- Le développement de créneaux supplémentaires sport-santé, passant de 11 à 15 séances hebdomadaires, avec une reprise en interne de la majorité de ces créneaux grâce à l'intégration d'un agent au service (ce qui a rendu inutile le recours à l'Office des sports)
- Révision tarifaire des interventions en club, ayant permis de dynamiser les recettes.

Le soutien aux associations

Il se traduit par différents leviers, dont la mise à disposition d'éducateurs, d'équipements sportifs, de minibus, etc... Il prend aussi la forme de versement de subventions. Ces aides permettent aux associations d'organiser des manifestations, de former leurs bénévoles, de pérenniser leurs emplois, ou encore de sensibiliser le public à l'activité sportive.

En 2025, Montfort Communauté a acquis un second minibus, à la suite de la fin du contrat de régie publicitaire.

Montfort Communauté a également mis en place une session « Club inclusif », dispositif visant à accompagner les associations sportives dans l'accueil de publics spécifiques (jeunes en situation de handicap, publics éloignés de la pratique, etc.). Cette session a réuni 7 clubs, qui ont bénéficié de temps de formation, de conseils individualisés et d'un diagnostic de leurs besoins pour renforcer l'accessibilité de leurs pratiques. Par ailleurs, la collectivité a assumé financièrement le désengagement partiel du Département concernant le soutien à l'emploi (CDST), afin de préserver la continuité des missions associatives et sportives sur le territoire.

Evolution des politiques sportives et éducatives



Parallèlement aux actions menées sur chacune de ces thématiques, un diagnostic territorial a été conduit afin de préparer l'élaboration d'un schéma de développement de la politique sportive et éducative. Ce diagnostic a permis d'établir un état des lieux complet du sport sur le territoire : sport associatif, sport scolaire, pratiques communales, sport-santé, sport en milieu professionnel et pratiques autonomes. Plusieurs axes de développement prioritaires en émergent et devront être confirmés et consolidés en début de prochain mandat.

2. Les orientations budgétaires pour 2026

Le diagnostic territorial finalisé en 2025 a permis de faire ressortir quatre axes stratégiques, qui pourraient structurer la politique sportive et éducative du prochain mandat :

- Structurer l'offre sport santé et l'ancrer dans le territoire
- Intégrer le sport dans les parcours éducatifs
- Soutenir le tissu associatif
- Faire du sport un levier durable territorial.

Ces axes devront être réaffirmés par la prochaine gouvernance, avant de faire l'objet d'une déclinaison opérationnelle via un plan d'actions.

Une année électorale constituant un temps de continuité, 2026 sera marquée par la reconduction des dispositifs existants : entretien récurrent des équipements sportifs, développement habituel des dispositifs d'animation, poursuite du soutien aux associations.

En parallèle, les réflexions seront poursuivies pour faire évoluer des modes de fonctionnements actuels (ex : soutien à l'emploi) et initier de nouvelles actions (ex : maison sport santé), en lien avec les axes de la future politique sportive.

Dans une logique de maîtrise et d'amélioration continue des équipements sportifs, le service sport en lien avec les services techniques, engagera en 2026 plusieurs chantiers de réflexion :

- **Piste d'athlétisme** : étude portant sur la possibilité de capter l'eau d'une source souterraine afin d'alimenter un futur système d'arrosage automatique.
- **Pas de tir à l'arc** : analyse de solutions permettant aux archers de pratiquer provisoirement en extérieur durant l'hiver, le temps des travaux prévus dans la salle de Pleumeleuc.
- **Piscine** : élaboration, en lien étroit avec le délégataire et avec le compte GER, d'un plan pluriannuel d'investissements (PPI) destiné à optimiser le vieillissement de l'équipement et à prolonger sa durée de vie dans les meilleures conditions.

Dans la continuité de 2025, la gestion du bâtiment VENT et du matériel restera assurée par le service des loisirs, garantissant un suivi opérationnel cohérent et une optimisation des ressources matérielles.



Par l'attribution de fonds de concours, Montfort Communauté continuera à soutenir les communes dans leurs projets d'équipements sportifs. Pour 2026, les projets fléchés sont :

- Salle omnisports à Bédée : 1 000 000 €
- Salle omnisports à Pleumeleuc : 200 000 €
- Deux nouveaux projets, fléchés chacun à 200 000 €

En cohérence avec les orientations éducatives, un recrutement d'un éducateur sportif spécialisé en voile et sports de plein air est envisagé. Les enjeux liés à ce recrutement sont détaillés dans le projet n° 1.

Les réflexions engagées en 2025 autour du sport-santé, du sport-éducation et de la transition écologique se poursuivront pour préparer les arbitrages du prochain mandat.

Compte tenu de ces enjeux, Montfort Communauté mettra en œuvre les projets suivants sur 2026 :

Projet n°1 : Programme activité sportive de plein air & nature

Contexte et objectifs	<p>Le service « éducation / Centre VENT » a été créé en 2000, avec pour objectif prioritaire l'accueil des scolaires du territoire sur des activités voile et nature. En 2025, le programme a évolué et est devenu un programme « kayak et nature ». Le recrutement d'un éducateur sportif polyvalent (voile + autre qualification sport de plein air) permettrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De faire évoluer le programme en proposant aux écoles de coupler une activité sportive de plein air au choix parmi plusieurs (voile, kayak, vélo, tir à l'arc, course d'orientation, etc...) avec une activité nature ➤ De relancer l'activité voile, activité emblématique du territoire ➤ De conforter l'intérêt pédagogique du programme à destination des scolaires ➤ D'élargir la période d'accueil des scolaires ➤ D'offrir davantage de liberté pédagogique aux enseignants ➤ De réduire progressivement la dépendance au partenariat avec le CKPB (qui se poursuivra, mais de manière plus limitée), et de rendre ainsi plus pérenne le dispositif
Calendrier	<p>Recrutement envisagé au 01 juillet 2026</p> <p>Encadrement des premières classes en septembre 2026</p> <p>Formations complémentaires à envisager hiver 2027 si besoin</p>
Coût	20 000€ pour 6 mois d'activité et 3000€ de petit matériel pour relance activité



Projet n°2 : Maison sport santé

Contexte et objectifs	Face à l'augmentation des problèmes de santé liés à la sédentarité et au besoin croissant d'accompagnement des publics fragiles, le territoire souhaite créer une maison sport santé. L'objectif est de coordonner les actions locales pour offrir aux usagers des réponses adaptées, conformément à l'axe de la politique sportive dédié au sport santé.
Descriptif du projet	Des réunions collectives avec les acteurs locaux ont confirmé le besoin sur le territoire. L'échelle du Pays de Brocéliande est la plus pertinente. Plusieurs acteurs locaux sont intéressés par la démarche. La réflexion doit se poursuivre pour définir le porteur, les financeurs et d'autres aspects avant engagement.
Calendrier	Ouverture AAP 1 ^{er} janvier au 31 mars 2026 (en attente du retour de l'ARS sur un éventuel report lié aux élections municipales) Réponse sur l'habilitation avant l'été
Coût	Le coût global du dispositif dépendra du projet qui sera écrit. Un démarrage avec 1 ETP semble être adapté. Aides de l'ARS au porteur : 15 000€ par an pendant 2 ans puis 30 000€ pendant 3 ans Fléchage par MC en 2026 : 15 000€ pour financer une partie du poste



BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
SPORT EDUCATION	1 018 175 €	803 019 €	-215 156 €	SPORT EDUCATION	115 554 €	103 381 €	-12 173 €
Service sport (012)	180 511 €	205 197 €	24 686 €	Participations Maison sports santé			0 €
Frais courants	20 744 €	18 770 €	-1 974 €	Interventions clubs	11 200 €	14 000 €	2 800 €
Personnel et frais courants	201 255 €	223 967 €	22 712 €	Personnel et frais courants	11 200 €	14 000 €	2 800 €
Mix ton été	39 590 €	39 140 €	-450 €	Mix ton été	37 300 €	37 400 €	100 €
Stages de perfectionnement	12 000 €	9 480 €	-2 520 €	Stages de perfectionnement	7 000 €	5 460 €	-1 540 €
Journée de découverte sportive	980 €	1 100 €	120 €	Journée de découverte sportive	2 880 €	3 600 €	720 €
Stage de reprise	10 200 €	8 800 €	-1 400 €	Stage de reprise	8 200 €	7 821 €	-379 €
Evènementiel	3 100 €	3 360 €	260 €	Evènementiel	0 €	1 440 €	1 440 €
Activités sportives	65 870 €	61 880 €	-3 990 €	Activités sportives	55 380 €	55 721 €	341 €
Sport Santé	10 000 €	25 000 €	15 000 €	Sport santé	4 600 €	24 500 €	19 900 €
Education (012)	116 378 €	86 605 €	-29 773 €				0 €
Education (nature, voile/kayak)	25 600 €	20 454 €	-5 146 €	Prestations	10 140 €	4 160 €	-5 980 €
Education	141 978 €	107 059 €	-34 919 €	Education	10 140 €	4 160 €	-5 980 €
Séjour au ski	30 529 €	0 €	-30 529 €	Séjour au ski	30 360 €	0 €	-30 360 €
Subventions aux associations	120 000 €	140 000 €	20 000 €	Subventions aux associations			0 €
Piscine (transport, TF et équilibre BA)	357 842 €	191 064 €	-166 778 €	Piscine	0 €	0 €	0 €
Centre VENT (équipement)	22 400 €	0 €	-22 400 €	Equipement VENT	0 €	0 €	0 €
Equipement Piste d'athlétisme	39 851 €	28 850 €	-11 001 €	Equipement Piste d'athlétisme	3 874 €	5 000 €	1 126 €
Equipement Técélia	23 800 €	22 650 €	-1 150 €	Equipement Técélia	0 €	0 €	0 €
Equipement Arcélia	2 050 €	1 550 €	-500 €	Equipement Arcélia	0 €	0 €	0 €
Equipement Bassin de kayak polo	1 300 €	1 000 €	-300 €	Equipement Bassin de kayak polo	0 €	0 €	0 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS	89 401 €	54 050 €	-35 351 €	EQUIPEMENTS SPORTIFS	3 874 €	5 000 €	1 126 €
Erreur BP - Doubleon Kayak	1 300 €		-1 300 €	Remboursement assurance et divers			0 €

INVESTISSEMENT							
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026/BP2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolu° OB 2026-BP 2025
SPORT EDUCATION	84 919 €	30 700 €	-54 219 €				
1-Dépenses récurrentes	60 919 €	30 700 €	-30 219 €				
1-1-Equipements	35 600 €	7 200 €	-28 400 €				
1-2-Numérique		1 500 €	1 500 €				
1-3-Entretien patrimoine communautaire	25 319 €	22 000 €	-3 319 €				
3-Dépenses engagées	24 000 €	0 €	-24 000 €				
3-10-Minibus	24 000 €	0 €	-24 000 €				



BILAN 2025

En matière d'urbanisme, l'année 2025 a été marquée le lancement de l'élaboration du deuxième Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Montfort Communauté, à la suite à l'annulation du premier PLUi.

Pour l'instruction des autorisations du droit du sol, les Plans locaux d'urbanisme (PLU) communaux sont à nouveau opposables et cette situation impacte l'instruction qui est réalisée à l'échelle du service commun. Sur l'année, se sont déroulées 2 procédures : la Déclaration de Projet d'Ifvendic et la Modification du PLU de Pleumeleuc.

En matière d'Habitat, l'année 2025 a été marquée par l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) qui devient un moyen opérationnel de réponse à différents enjeux sociaux et sociétaux, environnementaux et économiques.

En réponse à cette mise en place du dispositif, un pacte territorial a été signé, le 20 mai 2025, entre la délégation locale de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Département d'Ille-et-Vilaine en tant que délégataire des aides à la pierre, l'Etat et Montfort Communauté, maître d'ouvrage du pacte territorial. Il a vocation à regrouper en un seul dispositif conventionnel la déclinaison locale du service public de la rénovation de l'habitat.

Dans ce contexte, les trois communautés de communes du pays de Brocéliande ont décidé de confier la réalisation des missions relevant du volet relatif à l'information, le conseil et l'orientation des ménages au service Conseil Rénov'Habitat (CRH) du Syndicat mixte (SMPB), en sa qualité d'Espace Conseil France Rénov', sous la bannière France Rénov', du territoire du Pays de Brocéliande depuis 2021.

Une convention relative à la gestion et la coordination de l'Espace Conseil Rénov' "Conseil Rénov'Habitat" a été conclue entre Montfort Communauté et le Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande au titre de l'année 2025.

Pour la thématique « Mobilités », l'année 2025 a été marquée par le lancement du réseau de quatre lignes Covoit'Go (covoiturage spontané) qui était une priorité du Plan de Mobilité Simplifié. Le second projet majeur en matière de mobilité a été l'élaboration et l'adoption le 6 novembre en Conseil communautaire du Schéma Directeur Cyclable Communautaire qui était également le fruit de deux actions prioritaires du PMS.

La mobilisation du Fonds Vert « Plan Climat Air et Energie Territorial » (PCAET) a permis le remplacement d'une partie de la flotte de vélos à assistance électrique (VAE) en location ainsi que l'achat de 100 arceaux et 8 stations d'entretien vélos. .

En matière d'énergies, l'année 2025 a été marquée par la finalisation de l'étude de planification énergétique territoriale, portée par Montfort Communauté en collaboration avec les deux autres EPCI du Pays de Brocéliande, et financée par l'ADEME. Cette étude permet l'écriture d'une feuille

de route opérationnelle pour le déploiement des énergies renouvelables, en identifiant les potentiels de production photovoltaïque, bois énergie et valorisation des réseaux de chaleur, ainsi que les priorités d'action sur le territoire.

Dans ce contexte, les services de Montfort Communauté ont également développé, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Bretagne, une étude d'opportunité pour le déploiement de solaire photovoltaïque sur les bâtiments agricoles existants, visant à mobiliser le potentiel énergétique du parc bâti agricole et à soutenir les agriculteurs dans la transition énergétique.

Parallèlement, la collectivité a lancé l'étude de faisabilité pour le déploiement d'une chaufferie bois destinée à la piscine et d'un réseau de chaleur sur l'ouest de Montfort sur Meu.

En matière agricole et environnementale, les services ont participé à l'élaboration d'un nouvel Accord de territoire avec l'EPTB Eaux et Vilaine visant à renforcer la coordination des actions de protection de la ressource en eau. Ils ont également contribué aux travaux de concertation liés à la révision du SAGE Vilaine, et plus particulièrement à la mise en œuvre de la règle n° 1 encadrant l'usage des herbicides sur certaines parcelles agricoles prioritaires pour la préservation des captages.

Parallèlement, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, les services ont travaillé à la mise en place d'une cellule foncière, destinée à faciliter à terme l'échange parcellaire agricole et à optimiser l'aménagement du territoire.

L'année a également été consacrée au lancement de l'organisation du Comice Agricole d'Iffendic 2026, avec les premières préparations logistiques et partenariales, ainsi qu'au suivi des dotations aux jeunes agriculteurs, contribuant à soutenir le renouvellement générationnel et la dynamique agricole locale.

En matière de Projet Alimentaire Territorial (PAT), l'année 2025 a été marquée par un suivi de sa mise en œuvre. La place des services communaux a été privilégiée afin d'assurer le suivi opérationnel et la coordination du PAT, de manière adaptée et allégée, compte tenu du départ de l'agent en charge du dossier. Cette organisation a permis de maintenir la continuité des actions engagées et d'assurer un pilotage efficace des initiatives alimentaires locales, tout en conservant la cohérence avec les objectifs du PCAET et les priorités de transition écologique sur le territoire.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2026

En matière d'urbanisme, l'élaboration du deuxième PLUi va se poursuivre en 2026 avec notamment le débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) prévu en janvier. Le reste de l'année sera consacré à l'écriture des règlements et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP). L'approbation est prévue avant la mise en application de la loi "Climat et Résilience" qui est, pour le moment, fixée au 28 février 2028.

La modification du PLU de Pleumeleuc se terminera en début d'année et la modification du PLU de Breteil qui fait suite à la déclaration de projet, va se dérouler sur l'année 2026.

Dans la continuité de la mise en œuvre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat de Montfort Communauté il est convenu de renouveler la convention pour le volet 2 "Information Conseil Orientation" établie au titre de l'année 2025. Son objet reste inchangé et défini :

- Les conditions de fonctionnement de l'Espace Conseil France Rénov (ECFR) Conseil Rénov' Habitat,
- Les engagements réciproques du Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande et de la Communauté de Communes, signataire du Pacte Territorial.

L'objectif partagé est d'offrir à tous les habitants du territoire un accompagnement personnalisé, neutre, gratuit et de proximité pour amplifier la rénovation de l'habitat.

En matière de mobilité, à la suite d'une demande d'habitants sur un constat partagé avec les élus et en cohérence avec des demandes formulées lors de l'élaboration du PMS et dans la synthèse



de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), la solution de transport solidaire proposé par l'association ATCHOUM va être expérimentée.

Dans la continuité de l'adoption du Schéma Directeur Cyclable et des projets identifiés comme prioritaires, une étude préliminaire sera réalisée pour présenter les scénarios techniques et le chiffrage des opérations. Cette première étude concernera un itinéraire d'intérêt « Développement économique » sous maîtrise d'ouvrage de Montfort Communauté, il s'agit de la création d'une liaison cyclable entre la Zone Artisanale du Gouzet et la Gare SNCF, un projet qui viendra sécuriser la Rue de Rennes pour les cycles et finaliser la liaison intercommunale Breteil – Montfort-sur-Meu.

Le PCAET, approuvé en 2023, entre désormais dans sa phase d'évaluation à mi-parcours. Dans ce cadre, les données du bilan sont en cours de saisie au sein de l'outil TETE, qui permet de regrouper l'ensemble des indicateurs nécessaires pour mesurer l'atteinte des objectifs fixés.

À la suite des résultats de l'étude de faisabilité pour la chaufferie et le réseau de chaleur à Montfort-sur-Meu, les différents partenaires concernés (SDE35, Mairie, Région pour le lycée, Département pour le collège et école de musique) ont confirmé leur intérêt pour le projet. Aussi, une étude d'opportunité portée par le SDE, subventionné par la Région et financée par Monfort Communauté va être réalisé en 2026.

Projet n°1 : Élaboration du nouveau PLUi

Contexte et objectifs	L'élaboration du nouveau PLUi lancée en 2025 va se poursuivre en 2026.
Descriptif du projet	Le PLUi est le document d'aménagement du territoire qui détermine la politique d'aménagement communautaire et les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. L'élaboration du nouveau PLUi prend comme base l'ancien document car les données de diagnostic sont récentes et la politique communautaire a évolué mais seulement à la marge.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2026 : Débat du PADD en Conseil • Février-novembre 2026 : Ecriture des règlements et OAP • 2027 : phase administrative (notification PPA, enquête publique...) • 2028 : Approbation du document (Limite fixée actuellement par la réglementation)
Coût	Coût des études 203 730€ TTC sur 4 ans Coûts d'enquête publique (2027) : 50 000€ Recettes hypothétiques : 10 000€/an de DGD

Projet n°2 : Mise en place d'ATCHOUM, un service de transport solidaire

Contexte et objectifs	Cette action s'inscrit dans les demandes formulées lors de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié (PMS), dans l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) et répond à des besoins locaux relayé par des habitants et identifiés en matière de mobilité solidaire.
-----------------------	--



	Les objectifs sont de répondre à un besoin de mobilité pour les personnes non-véhiculés ou en incapacité de se déplacer en autonomie sur le territoire.
Descriptif du projet	<p>Le projet se déploiera sur l'ensemble du périmètre intercommunal.</p> <p>Le dispositif inclura un centre d'appel permettant à toute personne ayant uniquement accès à une ligne de téléphone fixe, de proposer et demander ses trajets, une plateforme web pour la demande et la proposition de trajets viendra compléter l'offre du service.</p> <p>L'ensemble de ce déploiement sera géré par un prestataire unique (Association ATCHOUM) qui aura également la charge de faire de la communication et de l'animation locale.</p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Février – Avril 2026 : ingénierie territoriale (calibrage de la solution + organisation de la distribution des tickets mobilité dans les communes) • Mai – Août 2026 : Recrutement de conducteurs volontaires sur le territoire par ATCHOUM • Septembre 2026 : Lancement de la solution de réservation de trajets • Fonctionnement de la solution pendant 3 ans (durée de la convention)
Coût	<p>Au ratio du nombre d'habitants (26 271)</p> <p>Première année : 25 101€</p> <p>Deux années suivantes : 12 404€/an</p>

Projet n°3 : Étude préliminaire projet de liaison cyclable entre la Zone Artisanale du Gouzet et la Gare de Montfort-sur-Meu

Contexte et objectifs	Cette étude s'inscrit à la suite de la priorisation des itinéraires qui ont été identifiés lors de l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable, adopté en novembre 2025, et répond à des demandes de trois communes (Montfort-sur-Meu, Breteil et Bédée) afin de sécuriser la circulation des cycles sur la Rue de Rennes.
Descriptif du projet	Cet itinéraire identifié d'intérêt « Développement économique » sera sous maîtrise d'ouvrage de Montfort Communauté et devra bénéficier d'un fonds de concours remontant des communes. Le lancement opérationnel du projet sera effectif après l'engagement des communes concernées. Ce projet vise à sécuriser la circulation des vélos entre la zone artisanale du Gouzet et la gare SNCF de Montfort-sur-Meu. L'étude permettra ainsi de déterminer quels aménagements sont les plus adaptés afin de réaliser cette liaison et d'identifier s'il est nécessaire d'intervenir sur la voirie. Les conclusions de l'étude permettront également d'obtenir un chiffrage précis de la réalisation du projet.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2026 - avril 2026 : Analyse et rédaction d'un cahier des charges • Mai 2026 - Août 2026 : Consultation des entreprises • Septembre 2026 – Décembre 2026 : Étude du tracé
Coût	Coût estimé des études : environ 30 000€



Projet n°4 : Mise en place d'un outil d'évaluations des politiques publiques notamment celles liées à la transition

Contexte et objectifs	Dans le cadre du PCAET, les collectivités doivent assurer un suivi et une évaluation régulière du plan. Afin de mener à bien cette mission, un outil appelé TETE (Territoire Engagé pour la Transition Écologique) a été mis en place. Il s'avère qu'il peut être utile pour un certain nombre de politiques publiques de la collectivité.
Descriptif du projet	L'outil TETE, créé par l'ADEME, facilite la structuration et la mise en œuvre de la politique territoriale de transition écologique sur un champ d'action complet : performance énergétique des bâtiments publics, mobilités durables, énergies renouvelables, réduction et valorisation des déchets... Chaque service y inscrit les actions prévues, en cours ou achevées, offrant une vision claire de l'avancée de la collectivité et des marges de progrès. Ce travail de synthèse aidera les élus à faire évoluer les politiques publiques. Outil transversal, TETE soutiendra aussi le suivi de tous les plans et programmes de l'EPCI et un management de la gouvernance plus fluide et partagé entre élus et techniciens.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Mars 2025>Mars 2026 : Saisies et corrections sur l'outil TETE • Décembre 2025 : Présentation en Commission DDTE • Janvier 2026 : Délibération d'évaluation • Printemps 2026 : Lancement de l'audit Conseiller TETE • 2nd semestre 2026 : Élaboration de la gouvernance de la transition écologique à Montfort Communauté
Coût	2026 : Coût total 8750€ > Subvention ADEME 6125€ > Reste à charge : 2625€ Ce plan de financement est valable pour 4 ans 2026 à 2029

Projet n°5 : Consolidation du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)

Contexte et objectifs	Le législateur a donné aux collectivités locales la possibilité de créer un service public pour informer, conseiller et orienter les ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement. L'EPCI est porteur du service. Le SPRH est détaillé en trois axes dont seuls les deux premiers sont obligatoires et seront réalisés en 2025 : Dynamique Territorial (DT), Information, Conseil et Orientation (ICO) et Accompagnement. En 2021, le Pays de Brocéliande a mis en place un service à destination des habitants pour l'information et le conseil, le SPPEH (Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat) dénommé Conseil Rénov' Energie aujourd'hui devenu Conseil Rénov'Habitat. Le maintien, la poursuite et la consolidation de ce service à l'échelle du Pays a été décidé.
Descriptif du projet	Consolidation du SPRH dans le cadre de la prestation de service assurée par le Conseil Rénov'Habitat (CRH) géré par le Pays via une convention. Ses missions porteront sur les deux volets.



	<p>Pour la Dynamique territoriale, Montfort Communauté prévoit d'inciter la mise en réseau des partenaires et l'information d'entreprises.</p> <p>Pour l'ICO, Montfort Communauté aura pour rôle d'apporter un premier niveau d'information et d'orienter les habitant(e)s vers les acteurs ciblés pour les accompagner dans la concrétisation de leurs projets de rénovation globale.</p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2026 : signature du renouvellement de la convention entre Montfort Communauté et l'Anah • N+1 : versement (2027) de la subvention pour l'année N (2026)
Coût	<p>Coût de la prestation au CRH : 52 000€ (hors temps agents au sein de Montfort Communauté et du coût éventuel des animations)</p> <p>Subventions de l'Anah : 25 000€</p>



HABITAT

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
HABITAT	121 583 €	96 811 €	-24 772 €	HABITAT		25 000 €	25 000 €
							0 €
Charges de personnel	60 445 €	63 447 €	3 002 €				0 €
Frais courants	130 €	150 €	20 €				0 €
Amélioration de l'habitat CDHAT	0 €	0 €	0 €				0 €
Demande locative sociale CREHA Ouest	2 000 €	1 664 €	-336 €				0 €
Formation fichier Imhoweb - CREHA Ouest	0 €	0 €	0 €				0 €
Trophées de l'Habitat			0 €				0 €
Animation/communication PLH	0 €		0 €				0 €
Conseil en architecture et urbanisme Dpt 35	650 €	650 €	0 €				0 €
Subvention ADIL 35	3 500 €	3 900 €	400 €				0 €
Subvention SPPEH/SPRH	51 924 €	24 000 €	-27 924 €	ANAH		25 000 €	25 000 €
Subvention AGV	2 934 €	3 000 €	66 €				0 €

INVESTISSEMENT							
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026/BP2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolu° OB 2026-BP 2025
HABITAT	130 022 €	194 416 €	64 394 €				
2-Subventions	130 022 €	194 416 €	64 394 €				
2-5-Subventions Habitat	130 022 €	194 416 €	64 394 €				



MOBILITE

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
MOBILITE	98 748 €	104 047 €	5 300 €	MOBILITE	22 025 €	17 525 €	-4 500 €
			0 €				0 €
Charges de personnel et frais	48 393 €	48 130 €	-262 €	Remboursement sur charges de personnel			0 €
Animations autour de la mobilité	3 240 €	2 970 €	-270 €	AMI Région Mobilité/AAP TENMOD	0 €	0 €	0 €
Aides à la mobilité internationale	6 000 €	5 000 €	-1 000 €				0 €
Subventions à des associations	2 000 €	2 000 €	0 €	Redevance antenne relais	2 525 €	2 525 €	0 €
Covoiturage (animations, Subventions (Ehop/Bretagne))	32 335 €	43 967 €	11 632 €	Subvention Covoiturage	19 500 €	15 000 €	-4 500 €
Schéma directeur cyclable			0 €	Schéma directeur cyclable			0 €
Vélos - VAE	6 780 €	1 980 €	-4 800 €				0 €

INVESTISSEMENT							
MOBILITE	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026/BP2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolu° OB 2026-BP 2025
MOBILITE	187 225 €	76 425 €	-110 800 €				
1-Dépenses récurrentes	36 425 €	41 425 €	5 000 €	1-Dépenses récurrentes	21 425 €	21 425 €	0 €
1-1-Equipements	21 425 €	21 425 €	0 €	1-1-Equipements	21 425 €	21 425 €	0 €
1-8-Mobilité-Création de stationnements sécurisés	15 000 €	20 000 €	5 000 €				
2-Subventions	7 000 €	5 000 €	-2 000 €				
2-7-Subventions à l'achat de vélo	7 000 €	5 000 €	-2 000 €				
3-Dépenses engagées	143 800 €	30 000 €	-113 800 €				
3-14-Equipements vélos (abri, racks, stations)		0 €	0 €				
3-9-Ligne autostop sécurisée	103 800 €	0 €	-103 800 €				
3-3-Etudes (Schéma directeur Cyclable)	40 000 €	0 €	-40 000 €				
3-16-Etude Liaison cyclable		30 000 €	30 000 €				



URBANISME

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
URBANISME	108 655 €	119 530 €	10 875 €	URBANISME			0 €
			0 €				0 €
Service commun ADS Fonctionnement	30 100 €	38 800 €	8 700 €				0 €
			0 €				0 €
Charges de personnel	78 555 €	80 730 €	2 175 €				0 €
			0 €				0 €
			0 €				0 €

INVESTISSEMENT							
MOBILITE	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026/BP2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolu° OB 2026-BP 2025
URBANISME	388 240 €	296 030 €	-92 210 €				
1-Dépenses récurrentes	32 040 €	72 300 €	40 260 €				
1-6-Documents d'urbanisme	32 040 €	72 300 €	40 260 €				
3-Dépenses engagées	356 200 €	223 730 €	-132 470 €				
3-8-PLUI	356 200 €	223 730 €	-132 470 €				
3-11-Aménagement ZAC communautaire Gare		0 €	0 €				

ENVIRONNEMENT

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
Environnement	335 148 €	307 888 €	-27 260 €	Environnement	442 563 €	424 665 €	-17 898 €
Charges de personnel hors PAT	56 708 €	86 275 €	29 568 €				0 €
Frais courants	7 050 €	7 050 €	0 €	Frais courants			0 €
PCAET : EnR	31 232 €	20 650 €	-10 582 €	PCAET : EnR	34 855 €	6 125 €	-28 730 €
PCAET : Agriculture	36 773 €	38 899 €	2 126 €	PCAET : Agriculture			0 €
PCAET : PAT	46 091 €	350 €	-45 741 €	PCAET : PAT	20 000 €	0 €	-20 000 €
PCAET : Eco-responsabilité	0 €	0 €	0 €	PCAET : Eco-responsabilité			0 €
PCAET : Résilience et adaptation	350 €	300 €	-50 €	PCAET : Résilience et adaptation	0 €	0 €	0 €
Energies renouv.			0 €	Energies renouv.	250 000 €	250 000 €	0 €
Ecogarde	11 691 €	11 691 €	0 €	Ecogarde	4 982 €	5 000 €	19 €
GEMAPI	145 254 €	142 673 €	-2 581 €	GEMAPI	129 847 €	160 660 €	30 813 €
Plateforme Bois	0 €	0 €	0 €	Plateforme Bois	2 880 €	2 880 €	0 €
			0 €				0 €





Découvrir / TOURISME - LOISIRS

1. Bilan 2025

En termes de promotion et de communication, essentiellement mutualisées à l'échelle de la Destination Brocéliande, les actions ont porté leurs fruits en termes de retombées médiatiques avec une identité de marque très forte.

Concernant la filière randonnée et afin de faciliter le suivi des itinéraires et de leur balisage (toute pratique confondue), il a été conclu des conventions avec des associations locales moyennant une contribution financière de la collectivité. La labellisation FFCT *Rando Gravel* a été obtenue conjointement avec le territoire de Brocéliande Communauté et l'office de tourisme attend sa labellisation "Accueil Vélo" pour la fin de l'année.

La Délégation de Service Public du manoir de la Hunaudière à Talensac a été reconduite avec le délégataire actuel qui était le seul candidat suite à l'appel à candidature. La fin du contrat est prévue au 31 décembre 2027.

En 2025, le dispositif Geocaching "Les trésors de Haute Bretagne" a été supprimé pour des raisons budgétaires par l'Agence de Développement Touristique d'Ille et Vilaine malgré un franc succès depuis presque vingt années, notamment sur le territoire de Montfort Communauté.

Sur le site de Trémelin, en termes d'investissement, Montfort Communauté a changé l'aire de jeux de la base de loisirs et refait toutes les passerelles sur le sentier autour du Lac. En parallèle, un nouveau bail commercial a été conclu sur la partie marchande (restaurant et camping) avec le gestionnaire en place.

2. Les orientations budgétaires pour 2026

En complément de ces missions habituelles, sur l'année 2026, Montfort Communauté mettra en œuvre les projets suivants :

- Projet n°1 : Carte des micro-balades
- Projet n°2 : Aménagement d'un espace billetterie pour Aventur'O Lac

Projet n°1 : Carte des micro-balades

Contexte et objectifs	<p>Contexte :</p> <p>Les livrets de découverte proposés jusqu'à présent ne sont plus à jour et des nouveaux espaces ont été aménagés par les communes qui méritent d'être mis en avant de manière durable sans engager de dépenses conséquentes.</p> <p>Objectifs :</p> <p>Mettre en avant les pépites locales à la fois pour les habitants et les excursionnistes en recherche de petites balades pour découvrir le territoire en famille notamment.</p>
Descriptif du projet	Il s'agira de repenser le concept des livrets en une carte avec la création de jeux ludiques
Calendrier	Courant 2026
Coût	2000€

Projet n°2 : Aménagement d'un espace billetterie pour Aventur'O Lac

Contexte et objectifs	<p>Contexte :</p> <p>Le chalet actuel n'offre plus de conditions optimales, au cœur du site pour l'accueil des visiteurs particuliers qui viennent consommer des activités de loisirs, et pas non plus pour l'équipe de saisonniers.</p> <p>Objectifs :</p> <p>Avoir un espace d'accueil aux normes, ouvert 6 mois de l'année 7/7 jours</p>
Descriptif du projet	Réflexion sur l'implantation d'un nouvel espace billetterie accueil de groupes sur l'espace central du site de Trémelin. Réflexion sur l'implantation d'un nouvel espace billetterie accueil de groupes sur l'espace central du site de Trémelin.
Descriptif du projet	Réflexion sur l'implantation d'un nouvel espace billetterie accueil de groupes sur l'espace central du site de Trémelin.
Calendrier	2026
Coût	Estimation en cours



FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
BUDGET PRINCIPAL Tourisme et loisirs	431 567 €	479 540 €	47 973 €	BUDGET PRINCIPAL Tourisme et loisirs	9 182 €	49 500 €	40 319 €
			0 €				0 €
Gîte de groupe à Talensac	1 500 €	1 000 €	-500 €	Gîte de groupe à Talensac Loyer	4 200 €	4 500 €	300 €
Randonnée	22 500 €	22 700 €	200 €			0 €	0 €
Trémelin non marchand (entretien des espaces verts, aire de jeux,...)	177 191 €	209 600 €	32 409 €	Tremelin Remboursement frais et autres	4 982 €	45 000 €	40 019 €
Subvention d'équilibre au budget annexe - Office de Tourisme	185 640 €	193 859 €	8 219 €			0 €	0 €
Subvention d'équilibre au budget annexe - Trémelin Marchand	44 736 €	52 380 €	7 644 €			0 €	0 €

INVESTISSEMENT							
MOBILITE	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026/BP2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolu° OB 2026-BP 2025
BUDGET PRINCIPAL Tourisme et loisirs							
RANDONNEE	12 000 €	7 000 €					
Panneaux randonnée	12 000 €	7 000 €					
TREMELIN	66 917 €	50 000 €					
1-5-Voirie communautaire / Signalétique / Randonnée	1 350 €	20 000 €					
Autres travaux divers services techniques	1 350 €	20 000 €					
1-7-Aménagements Trémelin	65 567 €	30 000 €					
Pose sous compteurs	10 567 €	0 €					
Remplacement écocompteur Trémelin		0 €					
Station vélo et réfection sablé devant toboggan, P2, Pétaque	15 000 €	0 €					
Passerelles tour du lac, Aire de jeux	40 000 €	0 €					
Site web relié à base de données		1 000 €					
Ponton bassin Kayak		10 000 €					
Jachère fleurie		2 000 €					
Nouveau panneau parking et signalétique 1000		1 000 €					
Clotûre parc à bateau		3 000 €					
Cheminement et sablé voie piétonne		13 000 €					



Vivre / SOLIDARITÉS - ENFANCE - FAMILLES

1. Bilan 2025

Service Petite Enfance

L'année 2025 a été marquée par la thématique du « Voyage ».

Cela s'est traduit par des projets variés, contribuant à la professionnalisation des assistants maternels et à la valorisation de ce métier.

L'occasion pour les professionnels de l'accueil individuel de s'inspirer des modèles éducatifs « Danois » et « Canadien » en passant par la découverte de la pédagogie « Steiner », lors de deux soirées d'échanges proposées. Les jeunes enfants accueillis par les assistants maternels ont participé à des ateliers d'éveil corporel en danse et en musique, puis ont assisté à un spectacle jeune public à Montfort Communauté.

Un groupe de 11 assistantes maternelles du territoire est parti en voyage d'étude en Suisse, pour trois jours d'immersion à Genève au cœur de l'accueil du jeune enfant. A cette occasion, le groupe a pu s'enrichir, se nourrir, échanger et découvrir les rouages du système d'accueil du jeune enfant dans ce pays.

En parallèle des actions liées directement à la thématique du « Voyage », le RPE a proposé aux usagers du service des projets complémentaires :

- 3 soirées d'accompagnement à la réalisation de son projet d'accueil à destination des assistants maternels
- 4 séances d'ateliers d'éveil dans le cadre de la semaine Nationale de la Petite Enfance « Encore ! Jouer à l'infini »
- 6 séances d'analyse de la pratique et 3 matinées d'échanges à destination des assistants maternels
- 2 soirées « Valise à Malices » : « Univers en carton » et « Projet coup de cœur littéraire »
- Partenariat Culture : 1 journée de formation à l'art / 3 ateliers de médiation à l'art contemporain en matinée d'éveil / 1 atelier « ça cartonne » au « Festi'Livres » / Mise en œuvre du « Prix littéraire jeune public » / 8 lectures dans trois médiathèques différentes

De plus, le service s'est impliqué dans les actions et projets suivants :

- Déploiement des malles de prêt à destination des assistants maternels
- Participation et coordination du Festival des P'tits Géants

Autres activités Petite Enfance :

Le service petite enfance permet d'appréhender les politiques relatives à l'accueil collectif du jeune enfant, et à l'accompagnement à la parentalité. Les axes suivants ont été poursuivis :

- 2ème édition du « Festival les P'tits Géants », du 21 au 24 mai 2025 (791 personnes touchées sur l'ensemble de Festival : familles, enfants et professionnels).
- Ouverture du Lieu d'accueil enfant parent « Au Passage » : le jeudi 2 octobre 2025 au sein de la maison de l'enfance située à Montfort-sur-Meu
- Inauguration de l'EAJE d'Iffendic le 24 octobre 2025 avec une ouverture effective le 3 novembre 2025 : Crèche de 12 places
- Poursuite du travail en CoTech Petite Enfance en présence des directrices des EAJE et des animatrices du RPE
- Suivi et contrôle de gestion du délégataire « People & Baby » pour les EAJE communautaires.

Espace France Services :

L'année 2025 a permis de stabiliser l'organisation avec 24 heures d'accueil hebdomadaires proposées aux usagers, réparties entre des temps de flux et des temps de rendez-vous spécifiques.

Le partenariat privilégié avec l'APASE a été renouvelé, permettant l'accompagnement de personnes majeures protégées directement dans nos locaux. De plus, une permanence mensuelle avec l'AFOC 35 a été mise en place, dans le cadre d'un point conseil budget.

En 2025, le bouquet national de services a encore évolué, avec l'intégration de l'URSSAF comme nouvel opérateur national.

Des temps forts ont été proposés, avec notamment les Journées France Services (du 14 au 17/10), correspondant à des permanences délocalisées sur les communes ou sur les accueils de certains de nos partenaires, et un temps d'interconnaissance proposé aux acteurs locaux (02/12).

Animations Séniors :

L'évolution du poste d'animatrice sociale pour les séniors a permis de peaufiner une organisation adaptée pour le service séniors tout au long de l'année.

Pour rappel, une programmation trimestrielle d'animations est mise en place, en lien avec les CCAS du territoire. De plus, des actions spécifiques ont été réalisées : projet RIVES avec le pôle culture (facilitation de l'expression de femmes séniors du territoire), exposition Les GLORIEUSES en lien avec l'Aparté, Semaine Bleue, animations intergénérationnelles avec le Relais Petite Enfance et les structures jeunesse du territoire (dans le cadre de la CTG).

Une démarche d'écriture du Projet d'Animation Sociale a été réalisée en lien avec les élus communaux et les agents de CCAS, pour identifier les enjeux stratégiques liées aux questions de vieillissement.



Convention Territoriale Globale (CTG) :

Pour 2025, plusieurs actions fortes ont été réalisées, s'inscrivant dans les thématiques définies entre les communes, Montfort Communauté, la CAF, et la MSA.

Sur le volet formation, l'organisation du troisième BAFA de territoire aux vacances de la Toussaint (approfondissement « séjours de vacances / grands jeux de plein air), et la mise en place d'une formation pour les professionnels de l'animation et de l'éducation sportive du territoire sur les fondamentaux de l'organisation des séjours de vacances (réglementation, hygiène, vie quotidienne...), ont été des temps forts.

Au niveau jeunesse / préadolescents / intergénération, des actions et temps forts ont été proposés : Semaine sans Ecrans (juin), réflexion à l'échelle des communes sur les niveaux de mutualisation souhaités, animation « un goûter presque parfait » en lien avec les CCAS et le service seniors, animations mutualisées pendant les périodes de vacances scolaires, interventions des animateurs sur les temps méridiens dans les établissements scolaires du secondaire.

Action sociale

Pour 2025, Montfort Communauté a apporté un soutien financier, logistique, ou matériel aux acteurs suivants : SEB 35, CIFE, les Restos du Cœur, l'ADMR, Eurêka Emplois Services, la résidence de Talensac « les Jardins Carrés », et l'intervenante sociale en Gendarmerie.

2. Les orientations budgétaires pour 2026

Service Petite Enfance :

À la suite de la mise en œuvre du service public de la petite enfance au 1^{er} janvier 2025, il conviendra au cours de l'année 2026, d'établir un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant.

Ce schéma devra répertorier les équipements petite enfance, préciser les besoins des enfants de moins de 3 ans et des familles, définir les orientations politique et préciser les partenariats.

Il fera l'objet d'une concertation menée par le service Petite Enfance de Montfort Communauté, la CAF, la MSA, le conseil départemental, les élus de Montfort Communauté, les acteurs dans le domaine de la petite enfance (privés ou publics), et les professionnels de l'accueil individuel.

Au titre du développement de l'accueil collectif des jeunes enfants (gestion des EAJE)

La gestion des crèches déléguée depuis 2022 nécessite un contrôle de gestion : suivi bâtiminaire, financier, pédagogique et politique. Il est important de s'assurer de la qualité d'accueil des EAJE pour les jeunes enfants et les familles du territoire.



L'année 2026 marquera la fin de la Délégation de Service Public (DSP) actuelle et le renouvellement d'une gestion des équipements d'accueil du jeune enfant de Montfort Communauté.

Au titre de l'accompagnement à la parentalité

Pour répondre au développement des actions en direction des parents et renforcer le lien parents/enfants, il conviendra de maintenir en 2026 :

- Le fonctionnement du LAEP communautaire « Au passage » à destination des familles. Un bilan objectif sera réalisé en fin d'année 2026 : fréquentation / réponses aux besoins des familles / pertinence du temps d'ouverture
- Le festival des P'tits Géants pour une troisième édition : évènement festif et culturel en direction des familles

Au titre de l'accueil individuel, via le Relais Petite Enfance (RPE)

En 2026, le RPE de Montfort Communauté développera son projet annuel autour de la thématique « *À deux pas de chez nous* ». Cette orientation offrira l'opportunité aux assistants maternels et aux jeunes enfants du territoire de rencontrer les acteurs locaux, de s'éveiller à la culture bretonne et Gallèse, notamment à travers la musique et la danse – et de participer à des ateliers intergénérationnels ancrés dans la vie locale et le quotidien.

Le service proposera aux assistantes maternelles, employées de la garde à domicile et enfants :

- 2 Soirées d'échanges à destination des professionnels de la petite enfance
- Semaine nationale de la petite enfance « Des équilibres » - L'alimentation
- Spectacle Petite Enfance
- Ateliers d'éveil – Breton/Gallo (12 séances sur l'ensemble des communes soit 168enfants)
- Soirée d'accompagnement au projet d'accueil à destination des professionnels - Le premier entretien avec la famille
- Analyse de la pratique à destination des AM (6 séances pour 12 AM)
- Matinée d'échange pour les assistants maternels - Partie.2
- Forum Protection Sociale Assistants Maternels – En partenariat avec Brocéliande Communauté et St Méen-Montauban (CARSAT, France Travail...)
- Journée pédagogique interprofessionnelle – culture professionnelle partagée
- Prix littéraire Jeune Public – mise en œuvre du projet (continuité 2025)
- 2 Soirées "Valise à Malices" - La mobilité / Produits ménagers maison
- Projet Petite Enfance / Culture – médiation à L'aparté / formation / FestiLivres / Lectures dans les médiathèques
- Festival des des P'tits Géants [Budget Petite Enfance]

Autres projets 2026 :

- Ateliers intergénérationnels (5 séances de janvier à mai)
- Malle Snoezelen
- Kit d'accueil et de renouvellement à destination des assistants maternels (Soutien à la professionnalisation)
- Valises thématiques pour les animations en matinées d'éveil (renouvellement matériel pédagogique)



- Boîte à lire du RPE (développement et renouvellement du fonds documentaire)
- Ateliers spécifiques proposés par les animatrices du RPE
- Ateliers Snoezelen et/ou RIEN proposés par les animatrices du RPE

Projets nouveaux :

- **Journée pédagogique interprofessionnelle**

Ce projet a pour objectif de renforcer la collaboration et la reconnaissance mutuelle, favoriser l'harmonisation des connaissances et créer une culture professionnelle partagée (projet à destination des assistants maternels et des professionnels de crèches).

- **Kit d'accueil à destination des nouveaux assistants maternels et à l'occasion des renouvellements de ces derniers**

Ce projet a pour objectifs de valoriser l'engagement professionnel, soutenir la montée en compétence, offrir des outils concrets, favoriser une posture réflexive et autonome et enfin renforcer le lien avec les institutions locales.

Espace France Services : il n'y aura pas de projets nouveaux pour cette nouvelle année.

Animations Séniors : l'année sera caractérisée par le questionnement politique de la poursuite de cette action, avec la reconduction du poste d'animatrice (horizon septembre 2026). Cela sera à mettre en perspective avec les réflexions de début de prochain mandat concernant l'évolution des politiques sociales pour le territoire (analyse des besoins sociaux enclenchée au dernier trimestre).

Convention Territoriale Globale (CTG) :

L'année 2025 a été marquée par des ajustements dans le pilotage et la gouvernance de la démarche, et par le maintien ou le développement de certaines actions. L'année 2026 correspond à la dernière année de la CTG en cours : c'est pourquoi une démarche d'évaluation de la CTG actuelle sera portée par Montfort Communauté, dans la perspective de son renouvellement pour la période 2027 – 2031.

Action sociale :

Le volet action sociale du pôle Solidarités Enfance Familles sera centré sur le soutien aux acteurs sociaux locaux habituels relevant de son périmètre : associations locales, Restos du Cœur, Eurêka Emplois Services, ADMR, intervenante sociale en Gendarmerie, résidence Les Jardins Carrés à Talensac. La participation aux dynamiques et démarches locales sera maintenue : ASIP, réseau des Violences Intra Familiales, groupes de réflexion portés par le CLIC, problématiques de santé mentale



Compte tenu de ces enjeux, Montfort Communauté mettra en œuvre les projets suivants sur 2026 :

Projet n°1 : Préparation de la fin de la DSP en cours pour la gestion des EAJE

Contexte et objectifs	La gestion des EAJE est actuellement confiée à un délégataire (People & Baby), dans le cadre d'une concession de service public, dont le terme arrive à échéance au 31/12/2026. Il convient donc d'appréhender quel sera le mode de gestion à compter du 01/01/2027.
Descriptif du projet	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'analyse du mode de gestion actuel, et pour une comparaison entre les modes de gestion possibles pour la suite (concession de service public, marchés de prestations, régie), et accompagnement de l'EPCI dans son choix de mode de gestion.
Calendrier	Tout au long de l'année
Coût en fonctionnement)	36 500€ t

Projet n°2 : Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Contexte et objectifs	La CTG en cours arrivera à son terme au 31/12/2026. Socle des politiques familiales pour le territoire, celle-ci fera l'objet d'une évaluation tant au niveau de son plan d'action, que de ses objectifs initiaux, et que de son pilotage. Son renouvellement nécessite une phase d'actualisation du diagnostic posé en 2021, et la mise en place d'une démarche de concertation avec nos partenaires, pour une vision partagée des enjeux éducatifs locaux.
Descriptif du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : évaluation de la CTG actuelle - Phase 2 : diagnostic de territoire - Phase 3 : écriture de la CTG - Phase 4 : validation dans les instances communales, communautaires et partenariales (CAF, MSA)
Calendrier	Tout au long de l'année



Coût	Temps de travail du responsable du pôle solidarités enfance familles
------	--



FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
SOLIDARITE ENFANCE FAMILLE	882 310 €	1 017 649 €	135 339 €	SOLIDARITE ENFANCE FAMILLE	341 056 €	359 342 €	18 287 €
Petite Enfance	97 657 €	116 526 €	18 868 €	Subventions Petite Enfance LAEP et REAAP	33 972 €	20 134 €	-13 838 €
Multi Accueil Montfort	72 900 €	82 616 €	9 716 €	Multi Accueil Montfort redevance et subventions	25 358 €	25 358 €	0 €
Micro crèche Talensac	44 700 €	49 699 €	4 999 €	Micro crèche Talensac redevance et subventions	10 130 €	10 130 €	0 €
Micro crèche Breteil	87 100 €	98 301 €	11 201 €	Micro crèche Breteil redevance et subventions	10 300 €	10 300 €	0 €
Micro crèche Pleumeleuc	49 400 €	55 102 €	5 702 €	Micro crèche Pleumeleuc redevance et subventions	10 200 €	10 200 €	0 €
Multi Accueil Bédée	101 700 €	114 683 €	12 983 €	Multi Accueil Bédée redevance et subventions	30 500 €	30 500 €	0 €
Micro crèche Iffendic	11 300 €	94 300 €	83 000 €	Multi Accueil Iffendic redevance et subventions	2 100 €	12 240 €	10 140 €
			0 €	Multi Accueil - Intéressements contrats DSP			0 €
PETITE ENFANCE	464 757 €	611 226 €	146 469 €	PETITE ENFANCE	122 561 €	118 862 €	-3 698 €
Relais Petite Enfance	151 780 €	151 192 €	-588 €	Relais Petite Enfance	126 645 €	126 980 €	335 €
Frais courants, CTG, BAFA	59 239 €	51 390 €	-7 849 €	CTG (dont BAFA)	19 050 €	13 500 €	-5 550 €
Service Info Jeunesse	0 €	0 €	0 €	Service Info Jeunesse	0 €	0 €	0 €
Seniors	49 095 €	45 797 €	-3 298 €	Seniors	27 800 €	50 000 €	22 200 €
Résidence Les Jardins carrés Talensac	2 800 €	2 300 €	-500 €	Participations communes	0 €	0 €	0 €
Personnes handicapées	0 €	0 €	0 €	Personnes handicapées			0 €
Restos du cœur	29 760 €	20 960 €	-8 800 €	Restos du cœur (part. communes)	0 €	0 €	0 €
Social (dont EUREKA & ADMR)	37 500 €	48 667 €	11 167 €				0 €
SOCIAL	70 060 €	71 927 €	1 867 €	SOCIAL	0 €	0 €	0 €
France Services	87 378 €	86 117 €	-1 261 €	France Services	45 000 €	50 000 €	5 000 €

INVESTISSEMENT							
MOBILITE	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026/BP2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolu° OB 2026-BP 2025
SOLIDARITE ENFANCE FAMILLE	1 622 902 €	20 975 €	-1 601 927 €				
PETITE ENFANCE	1 598 162 €	1 975 €	-1 596 187 €				
EAJE IFFENDIC	1 598 162 €	1 975 €	-1 596 187 €				
SOCIAL	12 740 €	19 000 €	6 260 €				
1-1-Equipements	740 €	0 €	-740 €				
1-3-Entretien patrimoine communautaire	12 000 €	0 €	-12 000 €				
RESTOS DU CŒUR	12 000 €	0 €	-12 000 €				
Subventions ADMR-Equipements portage repas à domicile		19 000 €	19 000 €				





Entreprendre / ECONOMIE EMPLOI

1. Bilan 2025

Le développement économique constitue un axe majeur de l'action communautaire, et Montfort Communauté intègre des compétences renforcées en la matière : aménagement et gestion des parcs d'activités, aides directes aux entreprises, compétence commerce, coordination de l'action économique, point accueil emploi.

Pour le pôle, l'année 2025 a été marquée :

Par des mises en chantier sur nos ZAE

L'annulation du PLUi de Montfort Communauté puis la découverte d'une zone humide sur la ZAE du Pays Pourpré sont venus complexifier les projets en cours sur nos ZAE en 2025. Pour autant, cette même année a vu la concrétisation des projets SQUIBAN et LTM-SETIN, ainsi que le démarrage de l'extension de la ZAE de la Nouette en juillet 2025. Dès le début de l'année 2026, 8 lots seront commercialisables pour un total de 13 865 m² cessibles au prix de 60€ du m².

Par la préparation de la future mandature

Les élections de mars 2026 vont amener de nouveaux exécutifs à la tête des communes et de Montfort Communauté. L'année 2025 a permis d'avancer sur l'identification de 2 chantiers prioritaires : le travail sur les gisements fonciers pour le service parcs d'activités/foncier, et la matérialisation d'une feuille de route pour le service emploi, en complément des nombreuses actions menées par ce service particulièrement dynamique tout au long de l'année écoulée.

Par la révision du SCoT

La révision du SCoT, qui doit être votée par les élus du Pays de Brocéliande début 2026, a permis de dresser les contours de l'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir. Ce document stratégique majeur propose ainsi un cadre pour le développement économique du territoire, et précise ses capacités à accueillir des emplois et des actifs.

Par une confirmation du contexte délicat en matière commerciale

Sur le front du commerce de proximité, la reprise entrevue en 2024 reste fragile. La consommation de l'enveloppe dédiée au dispositif Pass Commerce et Artisanat stagne à environ 40% en 2025, avec seulement 8 projets présentés. La vacance commerciale reste à un niveau préoccupant de 8%, notamment dans le centre-ville de Montfort-sur-Meu où les cellules vacantes peinent à être commercialisées. Les ventes de chèques-cadeaux locaux Pourpre & Boutik sont restées stables, autour de 60 000€.

Par l'organisation de la 2ème édition de la "Rencontre des Métiers en Brocéliande"

Cette deuxième édition s'est tenue du 27 au 29 novembre au Confluent à Montfort-sur-Meu. Cet évènement visant à faire découvrir les métiers, les entreprises et les savoir-faire des entreprises

du territoire de Brocéliande a réuni près de 150 entreprises et plus de 1 700 élèves issus de 14 établissements scolaires du territoire.

Par la mise en place de la plateforme SPEF

Après une phase de mise en place où Montfort Communauté a joué un rôle majeur, la plateforme et ses outils ont été lancés en janvier 2025. Pensé par et pour les conseillères emploi, les interfaces « Mon Suivi Social » et « We Recruit » offrent confort, efficacité et valorisation statistique du travail effectué. Elles améliorent aussi le suivi de l'activité du service emploi pour permettre de mieux cibler nos actions dans le cadre du projet de service.

Par le succès des actions et du travail partenarial du service emploi

A l'heure où la loi plein emploi a consacré France Travail comme opérateur incontournable, le risque de « satellisation » du service emploi est grand. Mais par sa capacité à travailler en réseau et à porter des actions collectives innovantes, ce service poursuit sa mutation et reste un acteur central du paysage de l'emploi/insertion, tout en poursuivant son rapprochement en direction des entreprises.

Par des inquiétudes sur l'accueil des publics fragiles

Au cours du dernier trimestre de l'année 2025, le PAE a accueilli de nombreuses personnes en situation de grande précarité, notamment en termes de logement. L'adaptation de l'accompagnement communautaire sera un enjeu pour les années à venir.

2. Les orientations budgétaires pour 2026

Zones d'Activités Economiques

- Poursuite du travail réalisé en matière de foncier : Elaboration d'une stratégie foncière à travailler en commission économique, identification des parcelles potentiellement disponibles, contact avec les propriétaires, lancement d'une DUP sur le secteur du Domaine à Bédée, test du bail à construction
- Accompagnement des entreprises dans leurs projets d'implantation, principalement les entreprises ENGIE BIOZ, CLAUGER, LAISNE (ZAE Pays Pourpré) mais aussi les projets sur la ZAE de la Corderie
- Fin de l'aménagement et début de la commercialisation de l'extension de la ZAE de la Nouette
- Volet animation : Poursuite de la dynamique engagée dans le lien avec les entreprises (commission n°4 en entreprise, reprise des réunions de zone après l'arrivée d'Hoël MERRER)

Emploi

- Présentation aux nouveaux élus d'une proposition de stratégie emploi, à travailler en lien avec la commission économique
- Accompagnement des recrutements d'entreprise (SQUIBAN, LTM-SETIN notamment)
- Poursuite de l'accompagnement réalisé au quotidien par le PAE, réflexion sur l'aménagement et les conditions d'accueil du PAE
- Accompagnement des publics à travers des actions d'animation (Olympiades de l'emploi, les femmes le profil...)
- Réflexion sur la création d'un club RH

Commerce

- Suivi de la vacance commerciale en favorisant l'aboutissement des projets d'implantation en centralité (notamment via la mobilisation des dispositifs d'aide Pass Commerce et Artisanat, prêt créa-reprise 0% et prêt croissance 0%)
- Poursuite de l'accompagnement de l'association Pourpre & Boutik
- Suivi de la mise en œuvre du projet de recyclerie dans le centre-ville de Montfort/Meu

Stratégie SD3E – Brocéliande Eco



- Maintien de la dynamique, notamment sur le volet SPAE (Service Public d'Accompagnement des entreprises)
- Suivi des conventionnements, notamment WE KER et Initiative Brocéliande

Compte tenu de ces enjeux Montfort Communauté mettra en œuvre les projets suivants sur 2026 :

Projet n°1 : Commercialisation de l'extension de la ZAE de la Nouette

Contexte et objectifs	Contexte : Raréfaction du foncier économique disponible Parcelle de 1,8 ha propriété de Montfort Communauté permettant une extension de la ZAE de la Nouette Objectifs : Proposer du foncier à des entreprises artisanales / tertiaires Aménagements qualitatifs et exemplaires en termes de matériaux innovants et durables. Rentabilité économique pour Montfort Communauté (prix du foncier)
Descriptif du projet	Extension de la ZAE de la Nouette par l'aménagement de 8 lots disponibles à la vente (surfaces comprises entre 1181m ² et 2636m ²), pour un total de foncier cessible de 13 744m ² .
Calendrier	Fin des travaux : Janvier 2026 Début de la commercialisation dans la foulée
Coût	770 000€ HT

Projet n°2 : Poursuite des acquisitions foncières en ZAE afin d'assurer le développement économique du territoire

Contexte et objectifs	Contexte : Raréfaction du foncier économique disponible Des emprises foncières privées parfois non utilisées Objectifs : Densifier les ZAE du territoire Permettre à des projets privés d'émerger en dépit du manque de foncier public
Descriptif du projet	Cartographier les emprises foncières potentiellement disponibles, et prendre contact avec les privés (entreprises, particuliers) concernés en vue de rachat. Mobiliser le cas échéant le Droit de Préemption Urbain à réception des DIA Solliciter potentiellement un accompagnement du CEREMA
Calendrier	Tout au long de l'année 2026, en fonction des opportunités
Coût	300 000€ (enveloppe fléchée « DPU »)

Projet n°3 : Assurer le démarrage des travaux de la recyclerie en 2026



Contexte et objectifs	<p>Contexte :</p> <p>Existence d'une friche commerciale en centralité Pas de bâtiment dédié à l'économie circulaire / recyclerie sur le territoire Un projet en ce sens porté par l'association Eureka Emplois Services</p> <p>Objectifs :</p> <p>Construire un équipement communautaire emblématique Rénover une friche en centralité Proposer un nouveau circuit de valorisation des produits, qui permet de favoriser le réemploi de matériaux plutôt que l'achat de produits neufs. Dans le même temps, permettre l'insertion professionnelle de personnes en recherche d'emploi ou de reconversion. Intégrer une variable de modularité des espaces pour envisager une reconversion en cellules commerciales</p>
Descriptif du projet	Rénovation d'un espace commercial de centre-ville en recyclerie et espace tertiaire
Calendrier	Lancement des marchés début 2026 Début des travaux courant 2026
Coût	192 000€ (maîtrise d'œuvre) Estimation travaux et études complémentaires 2.5M€



FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
ECONOMIE ET EMPLOI	330 328 €	319 033 €	-11 295 €	ECONOMIE ET EMPLOI	249 585 €	51 081 €	-198 504 €
Développement économique Personnel	85 391 €	87 534 €	2 143 €	Développement économique Personnel	47 242 €	48 593 €	1 350 €
Développement économique Fonctionnement	5 600 €	5 100 €	-500 €	Loyer La Nouette Paviot	495 €	495 €	0 €
Développement économique Stratégie SD3E	2 480 €	960 €	-1 520 €	Indemnité ENGIE Bioz	200 010 €	0 €	-200 010 €
Développement économique Subventions	41 125 €	29 000 €	-12 125 €				0 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	134 596 €	122 594 €	-12 002 €	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	247 747 €	49 087 €	-198 660 €
Subvention ESS Brocéliande	0 €		0 €				0 €
Politique commerciale Personnel	19 074 €	19 471 €	396 €				0 €
Politique commerciale Fonctionnement	2 700 €	1 900 €	-800 €				0 €
Politique commerciale Subventions	1 838 €	1 993 €	156 €	Politique commerciale Partenariat	1 838 €	1 993 €	156 €
POLITIQUE COMMERCIALE	23 612 €	23 364 €	-248 €	POLITIQUE COMMERCIALE	1 838 €	1 993 €	156 €
Point Accueil Emploi Personnel	94 817 €	96 411 €	1 594 €	Point Accueil Emploi Personnel	0 €	0 €	0 €
Point Accueil Emploi Fonctionnement	23 380 €	22 364 €	-1 016 €	Point Accueil Emploi Subvention Dép35	0 €	0 €	0 €
Subvention WEKER	45 623 €	46 000 €	377 €				0 €
POINT ACCUEIL EMPLOI	163 820 €	164 775 €	955 €	POINT ACCUEIL EMPLOI	0 €	0 €	0 €
FONCTIONNEMENT ATELIER 2	8 300 €	8 300 €	0 €	FONCTIONNEMENT ATELIER 2	0 €	0 €	0 €

INVESTISSEMENT							
MOBILITE	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026/BP2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolu° OB 2026-BP 2025
ECONOMIE ET EMPLOI	50 000 €	561 300 €	511 300 €				
COMMERCE	50 000 €	24 000 €	-26 000 €				
2-6-Aides aux entreprises	50 000 €	24 000 €	-26 000 €				
ECO		537 300 €	537 300 €				
3-5-Réhabilitation bâtiment rue des arcades Montfort/Meu		537 300 €	537 300 €				



Budgets annexes Zones d'activité économique

Lorsque la commercialisation des terrains des zones d'activité sera terminée, l'excédent est estimé à 4M€.

BRETEL ZAE DE L'ABBAYE			
ZAE L'ABBAYE			
Date de création	2 014		
Superficie brute en m ²	69 637		
Superficie cessible en m ²	65 191		
	Au 31/12/2025	A venir	BILAN
Superficie vendue	45 865	19 326	65 191
Superficie disponible	19 326		-
% avancement commercialisation	70%		
dépenses	1 167 657	0	1 167 657
recettes	796 882	579 780	1 376 662
déficit/excédent	(370 775)	579 780	209 005
coût de revient			17,91 €/m ²
prix de vente	17,37	30,00	21,12 €/m ²

BRETEL ZAE DE LA NOUETTE			
ZAE LA NOUETTE			
Date de création	2 022		
Superficie brute en m ²	114 822		
Superficie cessible en m ²	90 773		
	Au 31/12/2025	A venir	BILAN
Superficie vendue	76 908	13 865	90 773
Superficie disponible	13 865		
% avancement commercialisation	85%		
dépenses	1 786 538	812 000	2 598 538
recettes	1 796 015	831 900	2 627 915
déficit/excédent	9 477	19 900	29 377
coût de revient			28,63 €/m ²
prix de vente	23,35	60,00	28,95 €/m ²

BEDEE/PLEUMELEUC ZAE LE MESLIER			
ZAE LE MESLIER			
Valorisation			
Date de création	2 009		
Superficie brute en m ²	297 219		
Superficie cessible en m ²	225 870		
	Au 31/12/2025	A venir	BILAN
Superficie vendue	205 681	20 189	225 870
Superficie disponible	20 189		
% avancement commercialisation	91%		
dépenses	3 654 889	740 052	4 394 941
recettes	7 326 810	1 009 450	8 336 260
déficit/excédent	3 671 921	269 398	3 941 319
coût de revient			19,46 €/m ²
prix de vente	35,62	50,00	36,91 €/m ²

IFFENDIC ZAE DE LA CORDERIE			
ZAE DE LA CORDERIE			
Valorisation			
Date de création	2 005		
Superficie brute en m ²	67 793		
Superficie cessible en m ²	51 012		
	Au 31/12/2025	A venir	BILAN
Superficie vendue	42 436	8 576	51 012
Superficie disponible	8 576		
% avancement commercialisation	83%		
dépenses	1 325 340	90 000	1 415 340
recettes	802 069	425 598	1 227 667
déficit/excédent	(523 271)	335 598	(187 673)
coût de revient			27,75 €/m ²
prix de vente	18,90	49,63	24,07 €/m ²

BILAN GLOBAL ZAE	
	3 992 027 €

1. Bilan 2025

ETUDES TRAVAUX PATRIMOINE :

En 2025, plusieurs opérations d'envergure ont été menées :

- Création du 6^e Equipement d'accueil collectif du jeune enfant à Iffendic, ouvert au public depuis le 3 novembre 2025, renforçant ainsi l'offre d'accueil sur le territoire.
- Restructuration et amélioration énergétique de l'espace Chateaubriand, qui héberge les services de la gendarmerie. Les travaux, engagés dans une logique de performance énergétique et de modernisation des locaux, devraient s'achever au premier trimestre 2026.
- Sécurisation de la voirie communautaire "Auze/Bédée" à Pleumeleuc, visant à améliorer les conditions de circulation et la sécurité des usagers.

Concernant la recyclerie, la mission de maîtrise d'œuvre engagée en 2024 s'est poursuivie, tout en nécessitant un important travail d'adaptation en raison de plusieurs contraintes techniques ayant entraîné un décalage du calendrier initial. À ce stade, le lancement des travaux est envisagé pour le second semestre 2026.

SYSTEMES D'INFORMATIONS ET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE (SIDN) :

2025 a été l'année de la mise en place de règles de sécurité internes au sein de l'infrastructure de Montfort Communauté, rendue possible grâce à la subvention France Relance.

Aussi bien de manière applicative avec les durcissements des postes utilisateurs et des serveurs : fin du mode administrateur sur les postes des agents, refonte des sauvegardes, mise à jour logicielle des serveurs de fichiers et logiciels, mise en place du coffre-fort de mots de passe, gestion des accès administrateur, ...

Qu'au niveau organisationnel avec l'avènement de la charte informatique récapitulant les règles et bons usages du matériel et logiciels au sein de Montfort Communauté.

L'uniformisation des usages et logiciels a également été au cœur des missions avec l'évolution du logiciel de gestion des finances et l'évolution de l'outil téléphonique, cela afin de répondre aux évolutions des usages et des nécessités technologiques.

Au niveau du déploiement de la fibre optique, l'année 2025 se voit confortée dans son rythme soutenu de déploiement avec la commercialisation du bourg de Bédée et de la partie Nord Ouest d'Iffendic. Le reste du déploiement (commune de Breteil, bourg de Talensac et sa partie centrale, sud d'Iffendic) étant prévue à la commercialisation pour 2026.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF :

2025 a été l'année de prise de compétence de l'assainissement collectif et non collectif pour Montfort Communauté. Afin de réaliser ce transfert de compétence, deux études ont principalement été menées : la réalisation du schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble du territoire de Montfort communauté d'une part, et d'autre part l'étude de la gouvernance quant au futur exercice de cette compétence.

Ces études ont permis d'établir un programme prévisionnel de travaux sur la période 2025-2034, ainsi que de définir la stratégie tarifaire en matière de redevance d'assainissement collectif, d'assainissement non collectif ainsi que la Participation Financière sur l'Assainissement Collectif (PFAC).

Pour l'assainissement non collectif, un marché de prestation de service a été mis en place avec l'entreprise SAUR afin de réaliser les contrôles des installations du territoire. Les campagnes de contrôles du SPANC se poursuivront durant l'année 2026.

2. Les orientations budgétaires pour 2026

ETUDES TRAVAUX PATRIMOINE :

La finalisation des travaux de restructuration et d'amélioration énergétique de l'espace Chateaubriand, qui héberge les services de la gendarmerie se fera au 1er trimestre 2026.

La phase travaux de la Recyclerie sera engagée au 2eme semestre 2026 pour permettre une livraison du bâtiment courant 2028.

En parallèle, la maîtrise d'œuvre pour envisager les travaux de consolidation du bâtiment Montfort Communauté sera lancée et permettra de définir le plan d'actions à mener pour sécuriser le bâtiment, améliorer son organisation et optimiser sa consommation énergétique.

SYSTEMES D'INFORMATIONS ET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE :

Pour 2026, l'objectif donné aux orientations budgétaires sera de maintenir les usages actuels tout en ayant un contrôle appuyé sur le stockage des données pour optimiser les sauvegardes et faciliter la gestion de l'information.

Le travail sur la sécurité se verra également conforté avec la mise en place d'un Plan de continuité d'activité (PCA) dédié au risque cyber et d'apporter un soutien cartographique au Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) au niveau SIG.

Année électorale oblige, une attention particulière sera nécessaire pour l'accompagnement des élus dans la transmission des informations numériques, notamment via la mise en place d'Idelibre et des référentiels internes pour la bonne gestion des instances du mandat.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Durant l'année 2026, le Service Assainissement poursuivra les missions engagées depuis la prise de compétence au 1er janvier 2025.

Les projets structurants du service seront les suivants :



- Démarrage des travaux de mise aux normes de la station d'épuration d'Iffendic
- Campagnes de contrôle des installations d'assainissement non collectif (environ 1100 contrôles en 2026)
- Etude et travaux de création d'un local surpresseur sur la station d'épuration de Pleumeleuc
- Travaux secteur Village Grande Porte à Breteil
- Travaux rue de Brocéliande à Iffendic

Compte tenu de ces enjeux et au-delà du soutien technique opérationnel et administratif aux projets structurants de Montfort Communauté tels que l'EAJE d'Iffendic, la recyclerie, la ZA de La Nouette, ...), le pôle mettra en œuvre les projets suivants sur 2026 :

Projet n°1 (Etudes travaux patrimoine) : Travaux de réhabilitation d'une friche en Recyclerie

Contexte et objectifs	Après avoir acquis le bâtiment commercial vacant et fait réaliser les études préalables de faisabilité et le programme fonctionnel et technique, Montfort Communauté lance un concours restreint de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation du bâtiment en espace pouvant accueillir un magasin de type recyclerie et pour les travaux de surélévation visant à créer un espace tertiaire complémentaire, selon des principes d'exemplarité environnementale et d'évolutivité des espaces, et avec un but principal de rénovation énergétique de ce local, futur ERP
Calendrier	Du 2eme semestre 2026 à 1er semestre 2028
Coût	2 900 000€ HT (1 200 000€ de subventions)

Projet n°2 (Assainissement) : Démarrage des travaux de mise aux normes de la station d'épuration d'Iffendic

Contexte et objectifs	Poursuite des études de maîtrise d'œuvre sur la commune d'Iffendic et démarrage des travaux en 2026 afin de mettre aux normes le système d'assainissement
Descriptif du projet	Augmentation de la capacité hydraulique de la station d'épuration d'Iffendic et travaux de réhabilitation du réseau afin de supprimer les déversements d'eaux usées vers le milieu naturel.
Calendrier	2025-2027
Coût	1,4 M € HT

Projet n°3 (Assainissement) : Campagnes de contrôle des installations d'assainissement non collectif



Contexte et objectifs	Poursuite des campagnes de contrôles des installations d'assainissement non collectif sur l'ensemble des communes de Montfort Communauté selon la procédure mise en place en 2025 (environ 1100 contrôles prévus)
Descriptif du projet	Les contrôles seront réalisés via le marché à bons de commande de Montfort Communauté avec la SAUR (communes de Bédée, Breteil, La Nouaye, Pleumeleuc, Talensac et Saint Gonlay) et via les contrats de délégation de service public sur les communes d'Iffendic (Aqualia) et Montfort-sur-Meu (Véolia)
Calendrier	Avril à décembre 2026
Coût	Sans objet

Le budget annexe Assainissement

	BP 2025	Atterrissage 2025	OB 2026	Evolution OB26-BP25
Dotations aux amortissements	665 000 €	600 647 €	627 000 €	- 38 000 €
Redevance performance des réseaux	65 955 €	- €	69 272 €	3 317 €
Charges à caractère général (études, entretien, contrats, ...)	200 420 €	135 937 €	173 900 €	- 26 520 €
Charges de personnel	136 990 €	100 335 €	141 931 €	4 941 €
Charges financières	51 900 €	39 726 €	35 974 €	- 15 926 €
Taxe foncière	38 700 €	38 546 €	38 700 €	- €
Virement à la section d'investissement	1 352 892 €	- €	2 703 546 €	1 350 654 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 511 857 €	915 191 €	3 790 323 €	1 278 467 €
Redevances d'assainissement non collectif	21 470 €	17 561 €	69 000 €	47 530 €
Autres taxes et redevances	66 255 €	9 850 €	69 272 €	3 017 €
Redevance d'assainissement collectif	909 886 €	674 717 €	856 383 €	- 53 503 €
Participations pour assainissement collectif	226 000 €	18 000 €	60 000 €	- 166 000 €
Subventions et participations des collectivités territoriales	112 143 €	90 580 €	- €	- 112 143 €
RESULTATS TRANSFERES	926 103 €	1 232 788 €	1 120 720 €	194 617 €
Amortissement des subventions	250 000 €	236 643 €	250 000 €	- €
Résultat reporté	- €	- €	1 364 948 €	1 364 948 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 511 857 €	2 280 139 €	3 790 323 €	1 278 466 €
Amortissement sub	250 000 €	236 643 €	250 000 €	- €
Dette	105 938 €	105 618 €	109 100 €	3 161 €
Travaux études	1 778 706 €	657 401 €	2 335 718 €	557 012 €
Résultat reporté	- €	- €	467 845 €	467 845 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 134 645 €	999 662 €	3 162 663 €	1 028 018 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	665 000 €	600 647 €	627 000 €	- 38 000 €
Subventions	64 985 €	52 244 €	125 000 €	60 015 €
RESULTATS TRANSFERES	51 768 €	- 121 334 €	- 292 883 €	- 344 651 €
Virement de la section d'exploitation	1 352 892 €	- €	2 703 546 €	1 350 654 €



Immobilisations en cours	- €	260 €	- €	- €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 134 645 €	531 817 €	3 162 663 €	1 028 018 €
RESULTAT	- €	897 103 €	-	0 €



FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
PATRIMONE	359 950 €	347 812 €	-12 138 €	PATRIMONE	98 000 €	87 000 €	-11 000 €
			0 €				0 €
Services techniques Personnel	218 530 €	235 162 €	16 632 €	Rembt personnel	0 €	0 €	0 €
Services techniques Charges courantes	21 970 €	16 700 €	-5 270 €	Produit except	0 €	0 €	0 €
Espace Châteaubriand	4 000 €	5 500 €	1 500 €	Espace Châteaubriand	52 000 €	51 000 €	-1 000 €
Hôtel Montfort Communauté	115 450 €	90 450 €	-25 000 €	Hôtel Montfort Communauté	46 000 €	36 000 €	-10 000 €
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
Zones et voirie	136 000 €	110 500 €	-25 500 €		67 000 €	65 000 €	-2 000 €
			0 €				0 €
Eclairage public	24 000 €	20 000 €	-4 000 €				0 €
Entretien des zones d'activités	62 000 €	60 500 €	-1 500 €	Reversement de fiscalité des ZA (FB)	67 000 €	65 000 €	-2 000 €
Voirie	50 000 €	30 000 €	-20 000 €	Autre	0 €	0 €	0 €
DEPENSES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025	RECETTES	BP 2025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
NUMERIQUE	204 247 €	173 116 €	-31 132 €				0 €
			0 €				0 €
Numérique	94 554 €	70 045 €	-24 509 €				0 €
Charges de personnel	109 693 €	103 070 €	-6 623 €				0 €



Trajectoire financière 2026



Le fonctionnement du budget principal 2026

Les produits de fonctionnement

<i>En milliers d'euros</i>	BP 2025	2 025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
Produits des services et du domaine	354	285	370	16
Recettes fiscales retraitées	5 477	5 579	5 582	105
Ressources fiscales	8 370	8 384	8 425	55
Fiscalité directe (TH-FB-FNB-CFE)	2 222	2 193	2 250	28
Fiscalité économique (IFER-TASCOM)	545	543	541	-3
Reversements AC-DSC	315	341	313	-2
Reversements Fonds de péréquation FPIC-FNGIR	272	256	250	-22
Fraction TVA (compensation CVAE et TH) et autres	5 017	5 051	5 071	54
- Prélèvements et reversements	-2 893	-2 805	-2 843	50
Reversement AC, DSC & FNGIR	-2 893	-2 805	-2 843	50
Dotations et compensations retraitées	1 906	1 899	1 869	-36
Dotations de l'Etat	1 034	1 064	1 040	6
Autres dotations hors compensations	872	835	829	-42
Autres produits de gestion courante	160	155	162	2
Produits exceptionnels hors cessions	0	12	0	0
Total Ressources réelles de fonctionnement hors écritures excep.(A)	7 896	7 931	7 983	87

**Ressources réelles hors reprise excédent ZAE, excédent Budget annexe panneaux photov et indemnité ENGIE BIOZ*

Les produits des services

Les produits des services correspondent principalement aux refacturations de charges de personnel aux budgets annexes (232K€ en 2026) et aux recettes liées aux activités proposées par les services de Montfort Communauté (sport, culture).

Les recettes fiscales

PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES	BP 2026
TH résidences secondaires	65 030
FB	590 531
FNB	69 341
CFE	1 494 741
TAFNB	29 943
Total produits yc rôles supp.	2 249 587
Fraction TVA compensatoire taxe d'habitation sur les résid, princi,	3 726 905
Fraction TVA compensatoire de la CVAE	1 216 096
TASCOM	434 902
IFER	106 546
Total	7 734 036



Dont fiscalité économique (IFER, TASCOM, Fraction TVA CVAE, CFE)	3 252 285
Dont fiscalité ménages (TH, FB, FNB, TAFNB, Fraction TVA TH)	4 481 751

La fiscalité économique

La fiscalité économique repose aujourd'hui essentiellement sur la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). L'évolution des bases est estimée à +3% en 2026, le taux resterait stable.

La suppression progressive de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) s'est traduite, depuis 2023, par la réduction des taux applicables aux entreprises et par l'affectation des recettes correspondantes au budget de l'État. Elle est compensée aux collectivités locales par le transfert d'une fraction de TVA nationale. Cette fraction s'élevait à 1,2 M€ pour Montfort Communauté en 2025 et resterait stable en 2026.

Au total, on peut projeter nos recettes directes de fiscalité économiques pour 2026 (comprenant la CFE, la Taxe sur les Surfaces commerciales et l'Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau-IFER et la fraction TVA perçue en remplacement de la CVAE et hors taxe sur le foncier bâti) à 3 252 K€, en progression de 1,8% par rapport à 2025.

La fiscalité ménages

Depuis 2023, 100 % des foyers fiscaux ne s'acquittent plus de taxe d'habitation pour leur résidence principale. La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) devient ainsi le pivot de la fiscalité ménages.

A noter que la TFPB concerne à la fois les entreprises et les ménages.

Pour compenser la perte de produit de taxe d'habitation, Montfort Communauté perçoit une fraction du produit net de la TVA nationale de l'année N. Pour chaque collectivité est calculée une fraction de TVA qui est le rapport entre la perte de produit de TH et le montant net de TVA encaissé par l'État. A ce jour, pour Montfort Communauté, cette fraction de TVA sur les résidences principales est estimée à 3,7 M€ pour le BP 2026, soit un montant stable par rapport à 2025.

En 2026, le produit des taxes foncières (TFPB, TFNB, TAFNB) de la Communauté de communes (près de 725 K€) devrait être en augmentation de +12,9K€ compte tenu du coefficient de revalorisation des valeurs locatives (IPCH) estimé à ce jour à 1,1% auquel s'ajoute un effet dynamisme physique prévisionnel des bases de locaux d'habitation et des locaux professionnels.

Le produit de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THRS) serait de 65 K€.

Au total, on peut projeter nos recettes de fiscalité ménage pour 2025 (THRS - TFPB - TFNB - TAFNB - et fraction de TVA en remplacement de la TH) à environ 4 482 K€.

La taxe GEMAPI

La taxe GEMAPI, instaurée en 2023 pour couvrir les dépenses liées à la prévention des inondations et à la protection et la gestion des milieux aquatiques, devrait générer un produit estimé de l'ordre de 129 K€.

Le fonds de péréquation intercommunale (FPIC)

Concernant la péréquation horizontale au niveau national, le fonds de péréquation intercommunale (FPIC) doit être stabilisé à 1 milliard d'euros à l'échelle nationale. Le montant du FPIC reversé au niveau communautaire est évalué à 250K€ en 2026.



Les dotations et compensations de l'Etat

Globalement, la DGF pourrait s'élever à près de 1 040 K€ en 2026. Celle-ci comprend deux parts : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation.

En 2025, Montfort Communauté a connu une augmentation de sa dotation d'intercommunalité (+40K€). Pour 2026, une stabilisation est attendue à hauteur de 660K€.

Comme chaque année, la dotation de compensation de Montfort Communauté pourrait être à nouveau écartée pour financer la péréquation et le dynamisme de la population au sein de la dotation globale de fonctionnement nationale. A ce stade nous avons posé une hypothèse de baisse de -24K€.

Par ailleurs, Montfort Communauté pourrait connaître en 2026 une diminution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) considérée comme une variable d'ajustement (33K€ en 2026 soit une baisse de -9,8K€ par rapport à 2025).

Au total, les dotations et compensations de l'Etat pourraient atteindre environ 1 073 K€ (-34K€ par rapport aux sommes encaissées en 2025).

Concernant les compensations fiscales, la loi de finances pour 2021 a instauré la réduction de moitié de la valeur locative des établissements industriels, servant de référence pour le calcul de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) au titre de la réforme des impôts de production. Depuis 2021, l'Etat verse à Montfort Communauté une allocation pour compenser la perte de recettes occasionnée. Le projet de Loi de finances 2026 prévoit un abattement de 25% de cette compensation fiscale pour revenir au niveau de 2021. Son montant est estimé à 380K€ pour la compensation CFE et à 14K€ pour la TFB pour le BP 2026, soit une baisse de -123K€.

Les charges de fonctionnement

<i>En milliers d'euros</i>	BP 2025	2 025	OB 2 026	Evolution OB 2026 / BP 2025
Charges à caractère général retraitées	1 527	1 451	1 398	-129
Fluides, combustibles, carburants	170	161	116	-54
Contrats de prestations de services	53	50	46	-7
Etudes et recherches	60	57	108	48
Alimentation	28	26	22	-5
Autres achats (matériels, équipements, fournitures)	84	80	61	-23
Patrimoine	517	491	468	-48
Autres services extérieurs	616	585	576	-40
Autres charges à caractère courant	0	0	0	0
- Réduction travaux en régie	0	0	0	0
- Réduction atténuation de charges (RRR)	0	0	0	0



Charges de personnel retraitées	2 769	2 674	2 808	39
Charges de gestion courante	2 641	2 425	2 627	-14
Indemnités élus	155	130	159	4
Déficit des budgets annexes à caractère administratif	561	418	405	-156
dont Subv équilibre BA Océlia	310	222	174	-136
dont Subv équilibre BA Trémelin	45	26	37	-7
dont Subv équilibre OT	186	170	194	8
Créances admises en non valeur	50	0	50	0
Contributions aux syndicats (SDIS, Pays, EPTB..)	1 135	1 121	1 125	-10
dont SM Pays de Brocéliande	220	220	230	10
dont SM Pays de Brocéliande - SPRH	52	23	23	-29
dont SDIS	466	466	470	4
dont EPTB	145	145	146	1
dont Mégalis	12	12	12	0
dont SIVU Ecole de musique	256	256	244	-12
Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	400	372	441	41
Redevance DSP EAJE	341	368	473	132
Autres charges de gestion courante	50	17	25	-25
Charges exceptionnelles	10	4	20	10
Total Charges réelles de fonctionnement hors écritures excep.(B)	6 947	6 555	6 854	-93

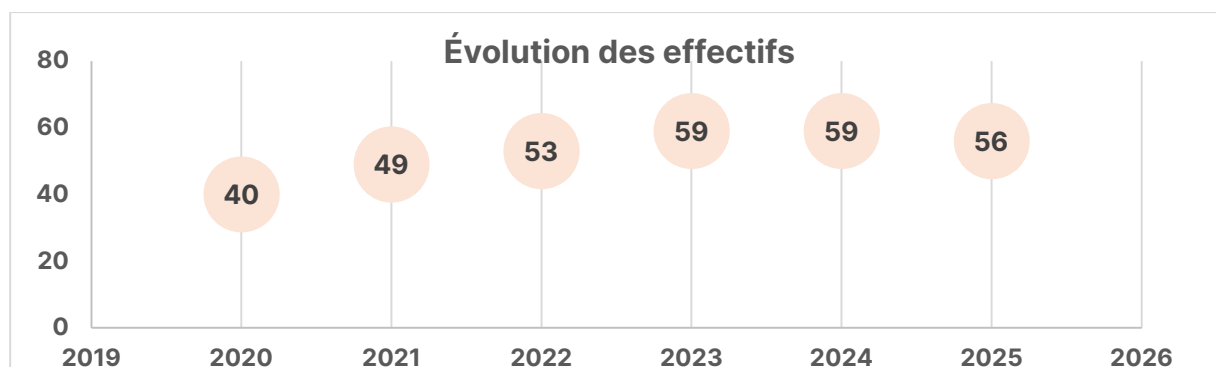
Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général sont en baisse de -129K€ par rapport à celles du budget 2025.

- Economies réalisées sur l'entretien du patrimoine communautaire,
- Réajustement des prévisions budgétaires sur les fluides au regard de l'évolution du prix de l'énergie,

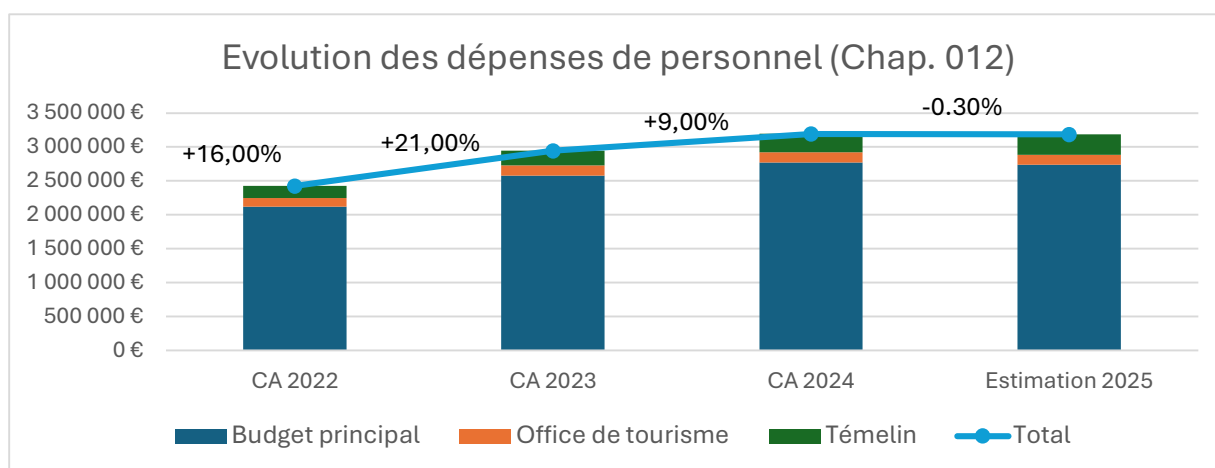
Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Au 31 décembre 2025, Montfort Communauté comptera 56 agents



Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020-2025
Catégorie A	12	17	18	20	22	22	83,33%
Catégorie B	11	10	14	16	14	17	54,55%
Catégorie C	17	22	21	23	23	17	0,00%
Total	40	49	53	59	59	56	47,50%

Emplois permanents et non permanents recensé au 31/12/N

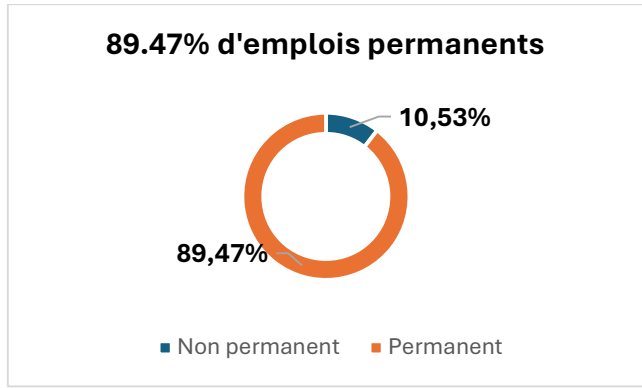
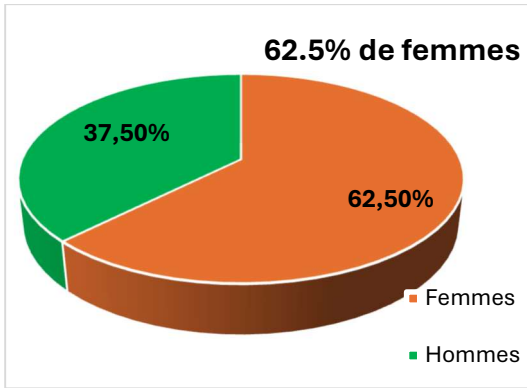


Les départs d'agents en cours d'année non remplacés, les arrêts de longue durée conduisant au versement de salaire à demi traitement, l'application des 90% depuis mars 2025 sur les trois premiers mois d'arrêt de travail sont des facteurs expliquant la baisse des dépenses de personnel en 2025.

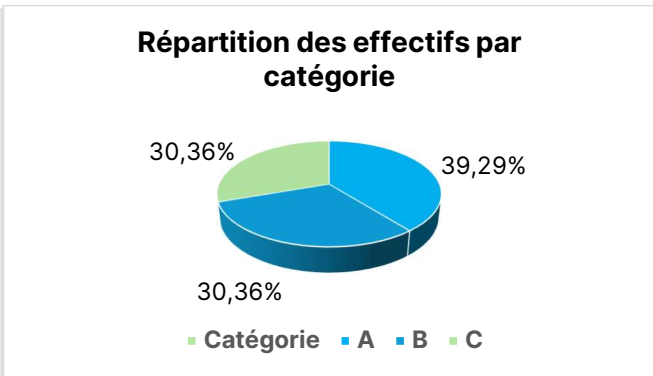
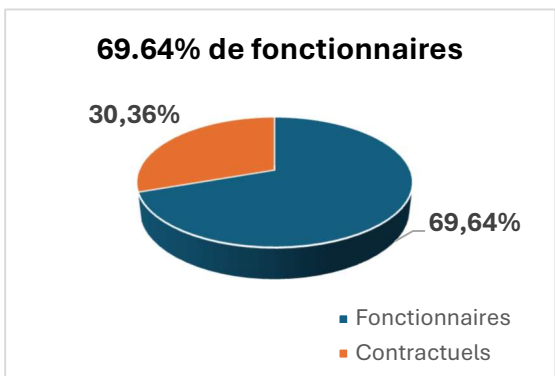
Année	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Estimation 2025	2020-2025
Budget principal	2 118 365,00 €	2 575 302,00 €	2 767 103,00 €	2 738 480,00 €	1 084 699,00 €
Office de tourisme	128 606,00 €	152 981,00 €	151 776,00 €	143 043,86 €	22 370,86 €
Témelin	179 533,00 €	214 824,00 €	274 880,00 €	302 298,00 €	200 773,00 €
Total	2 426 504,00 €	2 943 107,00 €	3 193 759,00 €	3 183 821,86 €	1 307 842,86 €

Montfort Communauté est représentative de ce qui existe au niveau national dans la fonction publique territoriale, en ce qui concerne le taux de féminisation, avec 62.5% de femmes, taux qui se maintient par rapport à 2024 (62.71%).

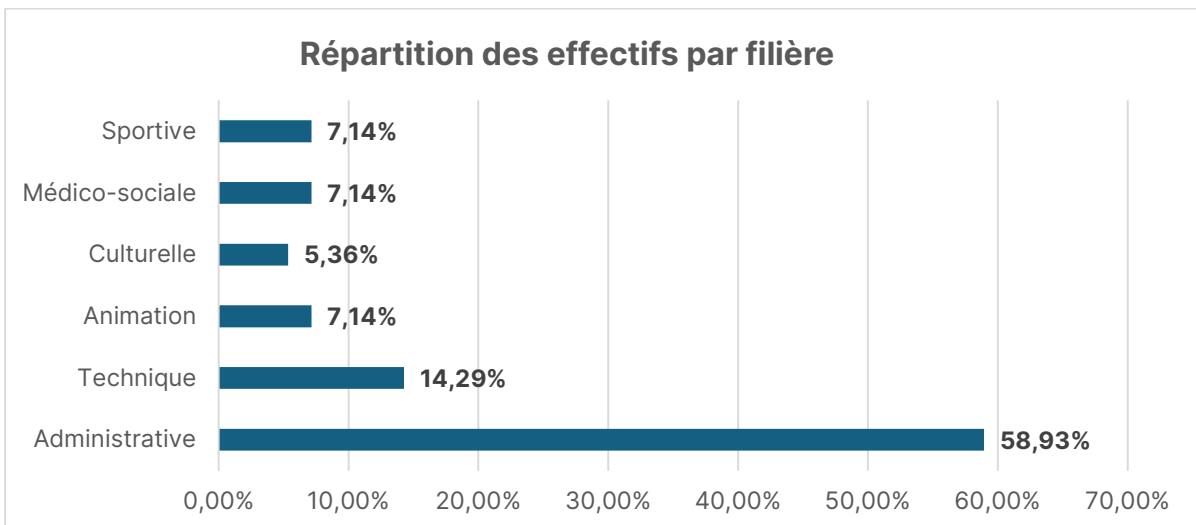




Les emplois permanents ont sensiblement augmenté en 2025 puisqu'ils représentent 89.47% des emplois (contre 88.14% en 2024). Compte tenu des difficultés de recrutement de fonctionnaires, le taux de contractuels sur des emplois permanents a tendance à augmenter.



En termes de représentation par catégorie, les effectifs se sont équilibrés entre les catégories B et C. Cette évolution s'explique par le recrutement en catégorie B et une nomination dans le cadre de la promotion interne.



En termes de filière, 6 filières sont représentées au sein des services traduisant la diversité des métiers existant à Montfort Communauté. La filière administrative demeure toutefois la filière très largement majoritaire du fait des missions portées par les communautés de communes.

Flux de personnels en 2025

Motifs	Arrivées	Départs
Mutation	2	1
Démission		2
Disponibilité		1
Retraite		1
Fin de contrat		2
Contrat besoin du service	2	
Contrat accroissement activité	2	
Contrat accroissement activité et saisonnier	20	20
Contrat de remplacement	1	
TOTAL	27	27

Contrairement à l'année 2024, le flux de personnel en 2025 a augmenté. Il reste important dans la mesure où les activités saisonnières sont comptabilisées.

Ainsi le flux concerne majoritairement des emplois non permanents pour l'activité saisonnière sur le site de Trémelin

Les dépenses de personnel 2026 sont estimées à 3 292 201 € et s'expliquent par les facteurs suivants :

- Effet année pleine des créations de poste sur emploi permanent décidées en 2025 :
 - Technicien assainissement
 - Pérennisation du poste de médiateur culturel
- Des prévisions budgétaires de reconduction d'agents contractuels arrivant au terme de leurs contrats au cours de l'année 2026 :
 - Gestionnaire comptable
 - Animatrice Séniors
 - Chargé de la gestion et des animations sportives
 - Conseillère en séjour
- Des prévisions budgétaires de remplacement :
 - D'un agent titulaire parti en février 2025 et non remplacé sur le reste de l'année (moniteur voile)
 - D'un agent titulaire ayant fait l'objet d'une mobilité interne (DST) ;
- Impact du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) (avancement d'échelon), des mesures générales décidées par le gouvernement telles que la hausse de la cotisation de la CNRACL (+ 3 points) ;



- La prise en charge d'indemnisation de retour à l'emploi pour des agents ayant quitté la collectivité.

Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Les charges de gestion courante sont prévues en diminution de -14K€ par rapport au BP 2025 au travers :

- D'une baisse du financement des budgets annexes (-136K€) :
 - o Les participations au budget annexe Centre aquatique Océlia diminueraient de -136K€ en raison de la baisse des travaux.
 - o Les participations au budget Office de Tourisme augmenteraient de +8K€,
 - o Et les participations au budget annexe Trémelin marchand comprenant le restaurant, les salles, les hébergements, ainsi que la gestion des activités de la base de loisirs diminueraient de -7K€. A compter de 2026, seules les dépenses relatives aux Loisirs seront comptabilisées sur le budget annexe Trémelin.
- D'une hausse des subventions versées (+41K€) au titre :
 - o des compensations financières liées au désengagement éventuel des autres financeurs publics (20K€)
 - o de la subvention versée à l'association ATCHOUM pour la mise en place d'un système de covoiturage solidaire.
- D'une baisse de -10K€ des participations aux syndicats, avec notamment la baisse des participations au Pays de Brocéliande (-19 K€) liés aux réajustements des crédits suite à la création du SPRH pour lequel Montfort Communauté bénéficiera d'une participation de 25K€ en 2026.

La trajectoire financière 2026

<i>En milliers d'euros</i>	BP 2025	2 025	OB 2026	Evolution OB 2026 / BP 2025
Produits des services et du domaine	354	285	370	16
Recettes fiscales retraitées	5 477	5 579	5 582	105
Dotations et compensations retraitées	1 906	1 899	1 869	-36
Autres produits de gestion courante	160	155	162	2
Produits exceptionnels hors cessions	0	12	0	0
Total Ressources réelles de fonctionnement hors écritures excep.(A)	7 896	7 931	7 983	87
Reprise excédents BA ZAE	2 209			-2 209
Reprise excédent BA Panneaux photov	250			-250
Indemnité ENGIE BIOZ	200	200		-200
Total Ressources réelles de fonctionnement (A')	10 556	8 131	7 983	-2 573
Charges à caractère général retraitées	1 527	1 451	1 398	-129
Charges de personnel retraitées	2 769	2 674	2 808	39
Charges de gestion courante	2 641	2 425	2 627	-14
Charges exceptionnelles	10	4	20	10
Total Charges réelles de fonctionnement hors écritures excep.(B)	6 947	6 555	6 854	-93



Reprise déficit BA ZAE	1 182			
Dépenses exceptionnelles	341			
Total Charges réelles de fonctionnement (B')	8 471	6 555	6 854	

EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	949	1 376	1 129	180
Charges financières	-65	-44	-45	20
Produits financiers	0	0	0	0
Epargne brute retraitée	884	1 332	1 084	200
Remboursement du capital de la dette	-340	-289	-344	-4
Epargne nette retraitée	544	1 043	740	196

Compte tenu des orientations budgétaires 2026 de Montfort Communauté présentées ci-dessus, l'épargne brute atteindrait un montant de de 1 084K€, légèrement en deçà de la cible de 1 200K€ fixée pour 2026.

Les investissements 2026

Le plan pluriannuel d'investissement est classé en 4 groupes distincts d'opérations :

- Opérations récurrentes destinées à l'entretien et au développement du patrimoine communautaire existant, et aux documents d'urbanisme,
- Subventions d'équipement (subvention amélioration de l'habitat, aides aux entreprises, fonds de concours aux communes),
- Opérations ponctuelles engagées pour de nouveaux équipements ou d'importantes rénovations,
- Nouveaux projets d'investissement ou pistes de réflexion.

Les opérations récurrentes

En termes d'équipements, sont identifiés pour l'année 2026, des provisions pour renouvellements/acquisitions de mobiliers, matériels et infrastructures informatiques, équipements des services et des bâtiments à hauteur de 142 K€.

Pour le patrimoine communautaire, une enveloppe de 131 K€ est également prévue. Dans cette dotation, et dans le cadre de la transition énergétique, la rénovation des éclairages de l'Hôtel de Montfort Communauté pourrait participer à la réduction de la consommation énergétique.

En voirie et signalétique, une dotation de 45K€ est prévue.

Une enveloppe de 70 K€ est envisagée pour les projets en lien avec les documents d'urbanisme.

Une provision de 500K€ pour l'achat de terrains destinées à mobiliser des réserves foncières ou des acquisitions immobilières par voie de préemption est prévue.

Une enveloppe de 30 K€ est prévue pour les aménagements de Trémelin et une enveloppe de 20K€ est prévue pour la création de stationnements sécurisés.

Les subventions d'équipement

Sont regroupées ici les aides en matière d'équipement versées par Montfort Communauté, dont les aides à l'habitat concernant la construction de logements sociaux et l'amélioration de l'habitat (194K€).

La 3ème phase de l'opération Bretagne Très Haut Débit se poursuivra en 2025 (465 K€ par an jusqu'en 2027).



Les aides aux entreprises se poursuivent avec les subventions Pass Commerce (110 K€ avec un financement de 50 % de la Région).

Une enveloppe de 5 K€ est inscrite pour les aides à l'acquisition de vélos.

Enfin, Montfort Communauté soutient par des dispositifs de fonds de concours la réalisation de projets communaux :

- pour aider au financement d'équipements sportifs communaux (en projet une salle de sports à Bédée (1000K€) et la rénovation énergétique et l'extension du complexe sportif de Pleumeleuc (200K€),
- pour soutenir les actions de mobilité des communes de Bédée, Breteil, Iffendic, Montfort-sur-Meu, Pleumeleuc et Talensac, dans le cadre de l'appel à projet « dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux en Bretagne » en 2019 (20 K€ par commune),
- pour soutenir le programme d'investissement des communes de moins de 1000 habitants (enveloppe de 75 K€ par commune de 2022 à 2026).

La mise en place de nouveaux fonds de concours pour les équipements sportifs sera aussi envisagée pour 2026.

Les opérations engagées

Sont également engagés les projets d'investissement ci-dessous :

- la maîtrise d'œuvre et les études d'aménagement de la friche commerciale à Montfort-sur-Meu rue des arcades en bureaux et recyclerie/ressourcerie (1315 K€) avec des financements de l'Etat (Fonds vert), de la Région et du Département
- le solde des travaux de rénovation de l'espace Châteaubriand (Gendarmerie) (327K€) ;
- une étude de faisabilité et d'opportunité pour la création d'un nouveau cinéma (31 K€)
- une étude pour une liaison cyclable (30K€) ;
- Le PLUI (224K€) ;
- La mise en sécurité de l'escalier de l'hôtel de Montfort Communauté (300K€)

En 2026, d'autres projets sont envisagés :

- la construction ou la réhabilitation du cinéma (500K€)
- la rénovation de l'hôtel de Montfort Communauté (500K€)

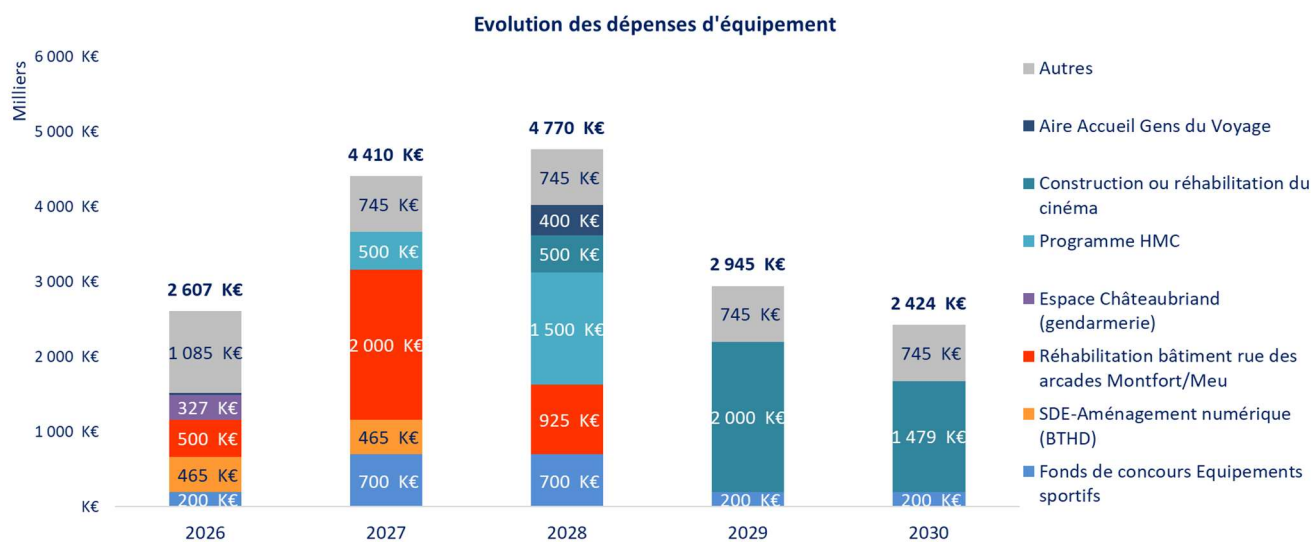


Perspectives financières 2026/2030



Les perspectives 2026/2030 du budget principal

Le plan pluriannuel d'investissement



Les dépenses d'investissement s'élèveraient ainsi à 12 354K€ sur la période 2026-2030 (budget principal).

Le fonctionnement : Simulation de prospective financière du Budget principal

Sur la partie dépenses 2026/2030, les hypothèses sont les suivantes :

- Charges à caractère général (chapitre 011), +3% /an
- Charges de personnel (chapitre 012), +3%/an
- Autres charges de gestion courante (chapitre 65), +2%/an

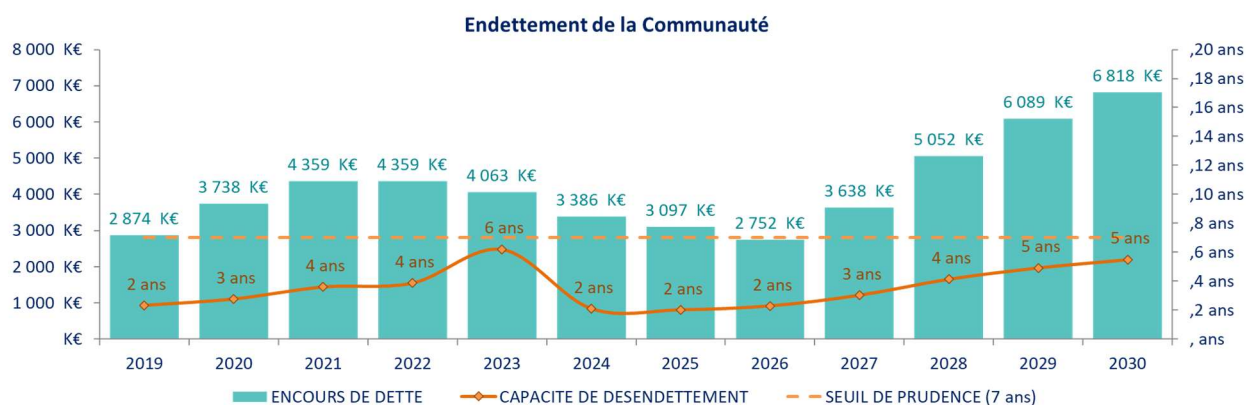
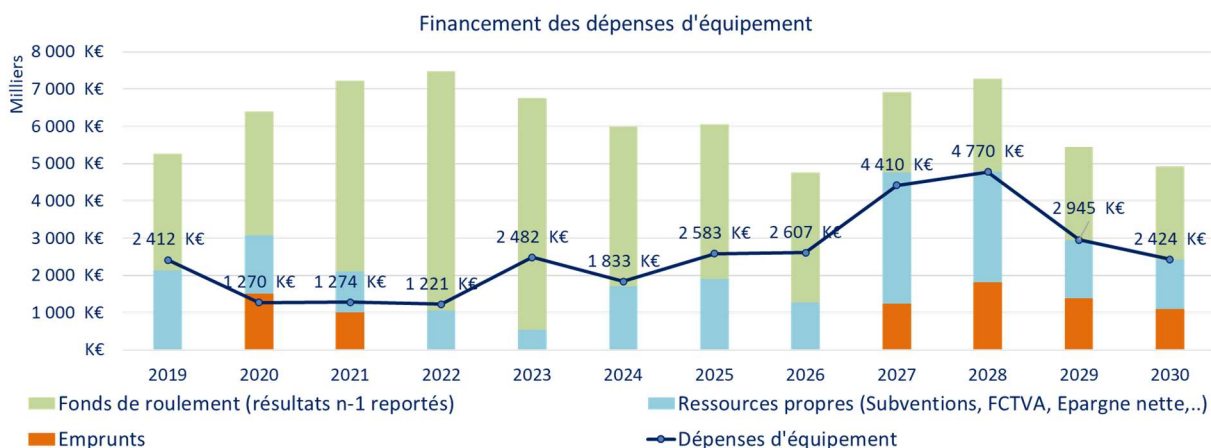
Sur la partie atténuation de produits, la dotation de solidarité communautaire est maintenue.

Sur la partie recettes 2026/2030, les hypothèses sont les suivantes :

- Fraction TVA, +0.5%/an
- Fiscalité économique +2%/an
- Fiscalité ménages +1%/an
- Dotations et participations : -1% par an.
-

Les éléments prospectifs présentés ci-dessus conduisent à une dégradation de la situation financière de Montfort Communauté. Des économies sur la section de fonctionnement pour un montant de 120 K€ par an seraient nécessaires pour préserver les équilibres financiers de Montfort Communauté et permettre la trajectoire financière suivante :





Cette trajectoire prospective prévoit :

- Le maintien d'une épargne brute supérieure à 1.2 million d'euros ;
- La réalisation à 100% des dépenses d'investissement nettes de subventions prévues chaque année soit 12M€ sur la période 2026-2030 ;
- La reprise des excédents des budgets annexes Zones d'activité économiques pour un montant de 2M€ ;
- Un recours à l'emprunt de 7,3M€.

Avec une épargne brute de 1 200 K€, un recours à l'emprunt de 7 300 K€ serait nécessaire pour financer le programme d'investissement.





RETROUVEZ TOUTES LES INFOS
DE MONTFORT COMMUNAUTÉ SUR :
www.montfortcommunaute.bzh
www.facebook.com/montfortcommunaute
www.twitter.com/montfortcomcom

